

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Le miracle au point de vue médical
 L'hésitation de Thiaumont
 La Belgique littéraire et le sentiment catholique
 Le travail forcé
 Desvallières, peintre religieux
 Une génération sans critique
 Virgile et le christianisme
 Le projet de la personification civile de l'Université catholique
 de Louvain 1841-1842
 A Chicago, rien de nouveau

Docteur A. Vallet
 Comte Louis de Lichtervelde
 Carlos Lefèvre, S. J.
 M. Defourny
 Robert Vallery-Radot
 Henri Massis
 Paul Halfants

A. De Ridder
 Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Congrès Eucharistique de Malines, Mgr J. Schyrgens. — Égypte.

Le miracle au point de vue médical⁽¹⁾

Le domaine de la biologie est le domaine par excellence où Dieu se plaît à faire des miracles, c'est-à-dire, pour nous, médecins, à opérer de ces guérisons extraordinaires qui déroutent l'esprit médical le mieux averti en bouleversant les enseignements magistraux que l'heure d'aujourd'hui nous donne comme les plus proches de la Vérité scientifique.

En dépit des pronostics les plus solidement établis, selon les lois de la nature, par Maîtres ou Elèves, Dieu se montre au-dessus de ces lois, à nos yeux éblouis, en de certaines circonstances, comme le seul Animateur et Régulateur de la Vie et de la Mort.

Dans toutes les autres sciences, les lois fondamentales qui les régissent d'après nos connaissances sont mathématiques, précises, intangibles.

En biologie, il n'en est pas de même.

Peu de formules rentrent dans la composition de ses lois, et encore la principale d'entre elles, que le professeur LE DANTEC a appelée l'*Equation de la Vie élémentaire manifestée*, contient-elle une inconnue (λ) dont la clé repose entre les mains de Dieu, et dont Lui, Souverain Maître, et non le hasard, fixe à son gré la valeur.

* * *

Ceci, Messieurs, ne revient point à dire que l'homme doit ne s'en remettre qu'à l'unique volonté de Dieu du soin de gérer sa santé et les aléas qu'elle comporte. Point de fatalisme dans nos croyances catholiques. Dans la valeur du coefficient λ précité, l'homme peut lui aussi intervenir avec plus ou moins de succès. Il est un être doué d'intelligence et, dans le domaine médical, celle-ci s'est appliquée, par l'intermédiaire des savants, à rechercher comment ajourner l'action des lois biologiques destructives se manifestant par la maladie, et c'est ainsi qu'il a pu surajouter à son instinct normal de conservation, un certain nombre de coordonnées artificielles qui, sous la forme de ressources d'ordre thérapeutique, complètent l'énergie de son coefficient naturel et personnel de résistance à la destruction.

Ce n'est que lorsque cette résistance naturelle est vaincue, que lorsque ces coordonnées adjuvantes sont devenues inefficaces, que l'effet évolutif des lois biologiques s'accomplit et s'achève par la mort.

Mais il est une ultime ressource à la disposition de l'homme, du croyant catholique, pour pallier son impuissance : c'est la Prière.

(1) Rapport lu au Congrès Marial National de Lourdes, le 24 juillet 1930.

Et Dieu parfois exauce cette prière.

En faveur d'un pauvre malade, d'un misérable lambeau d'humanité, d'un rebut de la science humaine, mais dont l'âme resplendissante est un monde, Dieu, le Bon et Souverain Maître, n'hésite pas à accomplir, en marge de ses lois éternelles, lorsqu'il le juge utile, un acte déconcertant, un acte miraculeux, un miracle. Du seul fait de sa Bonté, de sa Puissance, Il détruit, Il crée, Il répare, sans que pour cela un seul rouage de la machine universelle ait été faussé.

Tel un général qui, présidant au défilé permanent de ses troupes innombrables, ordonnerait à quelque soldat de sortir des rangs, changerait son arme détériorée pour une neuve, et lui prescrirait de reprendre place à la première file venue. Qui donc, sauf les voisins immédiats de l'homme, aurait connaissance de ce fait? Quelle anicroche en pourrait résulter pour l'ordre général d'exécution? Et, pourrait-on déduire de là que les ordres particuliers de la cadence et de l'harmonie de l'allure pécheraient par la base et s'inscriraient en facteur de catastrophe?

La guérison miraculeuse de Lourdes est un acte individuel, intentionnel et incomparable de bonté, de providence et d'attestation de puissance. Il en est outre pour l'entourage un inspirateur irrésistible de confiance, un animateur extraordinaire de foi.

* * *

Faut-il être un savant pour reconnaître un miracle d'ordre médical? Le Concile du Vatican nous déclare que le miracle est « *omnium intelligentiæ accommodatum* ». Il semblerait a priori qu'il y a contradiction entre cette déclaration très simple et les examens minutieux et prolongés que font les hommes de science et les théologiens avant de se prononcer.

Il faut d'abord s'entendre sur le sens à donner au mot reconnaître. S'il ne signifie que constater, n'importe quel individu, si arriéré soit-il, peut reconnaître un miracle ou du moins la guérison extraordinaire et globale d'un malade. Un tel ne marchait pas, de façon avérée, depuis plusieurs années; il était alité, amaigri, en pleine déchéance physique, et voici que, tout d'un coup, il marche.

C'est la formule globale que chacun peut constater, c'est le miracle, ainsi que le dénomme le pèlerin de Lourdes.

Mais s'agit-il d'un miracle vrai ou d'un faux miracle, du Fait de Dieu ou du fait de simples énergies latentes qui viennent de se manifester? S'agit-il d'une guérison due à l'intervention de Dieu,

à Son interposition entre le malade et la mort, ou bien la guérison n'est-elle due qu'à la libération d'un pithiatisme invétéré? Voilà où les savants ont à interpréter.

Leur rôle, en un mot, consiste à démontrer que la guérison est ou n'est pas naturelle, qu'elle est survenue en raison ou en marge des causes biologiques et qu'alors elle renferme bien dans son processus certaines des caractéristiques que nous allons étudier plus loin. Le rôle du théologien est de démontrer que Dieu est la cause unique de cette guérison.

Et si le miracle est reconnu vrai par le théologien, il est certain que l'homme de la rue sera le premier qui l'ait constaté.

* * *

Quelles sont donc les caractéristiques auxquelles nous reconnaissons le miracle au point de vue médical?

Que je dise tout d'abord, Messieurs et Messieurs, que nous ne pouvons avoir la connaissance d'une guérison miraculeuse dans son essence même, dans son processus intime, car ce processus ne relève que de la Science Infinie que le Divin Thérapeutiste n'a pas jugé bon de nous révéler. Nous n'en savons que le résultat partiel, puis global. Dieu ne nous invite pas à voir ce qu'Il va faire ou ce qu'Il fait, ou à entendre ce que plus simplement Il ordonne pour que ce soit fait, ni à qui sont passés ses ordres. Il nous oblige à constater uniquement ce qui est fait.

D'ailleurs, dans toute guérison naturelle, le processus s'accomplit indépendamment du médecin, spontanément. L'homme de science ne décide pas du point de départ de ce processus, cet instant ne lui appartient pas, il ne peut le régler ni le contrôler; il ne fait qu'essayer de mettre l'organisme dans les meilleures conditions pour que ce processus reçoive son plein rendement. A fortiori, un processus surnaturel de guérison doit-il nous échapper dans son intimité, dans son chimisme biologique?

C'est donc avec cette restriction : impossibilité de constater la guérison dans son essence même, mais simplement possibilité de la constater dans ses conséquences immédiates, que le médecin peut se mettre à son travail d'investigation.

Deux caractéristiques sont pour nous extrêmement importantes, l'instantanéité de la guérison et l'absence de convalescence, cette dernière étant conséquence de la première.

L'instantanéité est le critère du miraculeux. Dieu seul peut guérir instantanément une lésion organique.

Mais quels sont les caractères de l'instantanéité?

Elle est absolue ou bien elle est relative; absolue pour Dieu, relative pour nous et nos pauvres moyens humains. Elle est véritablement l'instant de Dieu dont il nous serait bien osé de prétendre partager la propriété.

D'ailleurs nous accordât-il cette faveur insigne, que, s'il ne nous refusait simultanément la science nécessaire à l'intellection immédiate de son procédé, de sa technique de réparation, nous serions aussi peu avancés. Ce n'est pas à l'heure en effet où l'on écrit par exemple (*Monde Médical* du 15 avril 1930), à propos des métamorphoses microbiennes, qu'une révolution s'accomplit dans l'histoire de la tuberculose, que des modifications tout aussi sérieuses sont, pour d'autres chapitres de la bactériologie, en voie de naître dont nous ne pouvons même envisager dès maintenant toutes les conséquences, que ce n'est pas demain que nous écrirons le mot « Fin » au bout d'un seul chapitre de la Science, ce n'est pas, dis-je, à l'heure où l'on fait ressortir ainsi l'instabilité, l'imperfection des sciences biologiques, pour penser que, sans un don particulier de son Divin Auteur, nous serions à même de comprendre l'instant d'une Science qui par définition est la stabilité, la perfection même. Tant de lumière nous éblouirait.

L'instantanéité que nous observons est donc, tout autant que notre science, relative. Elle est parfois de quelques secondes, parfois de quelques heures, parce que nous ne constatons que le résultat conséquentiel et progressif de la phase initiale qui, elle, nous échappe; parce que nous ne constatons que le bienfait de cette étincelle de vie qui a lui dans le crépuscule de la mort et qui résume à elle seule toute l'instantanéité de la guérison.

Et ce que nous voyons est cependant suffisamment rapide, — puisqu'il nous a été permis de l'évaluer à quelques secondes près — pour que nous affirmions que le facteur *temps* a fait défaut, et que, par suite, la guérison s'est opérée en marge des lois de la biologie.

Ce qui s'est passé pendant ce temps infiniment rapide, c'est le

comblement de l'évidement d'un os plat ou d'un os long; c'est la consolidation d'une pseudarthrose, impliquant la création de matière osseuse;

C'est la revivification de bouts de nerfs sectionnés et dégénérescents, leur élongation, leur fusionnement avec des bouts similaires, revivifiés de même façon, amenant avec soi la disparition de la paralysie complète d'un membre infirme depuis plus de huit années, guérison impliquant la création de matière nerveuse;

C'est l'anéantissement d'un fibrome volumineux, d'un cancer du pylore, d'un épithélioma de la langue, guérisons impliquant la destruction complète de matière organisée;

C'est la disparition de microbes, de cavernes, de gâteaux péri-tonéaux, tuberculeux, etc...

* * *

Il semble, Messieurs et Messieurs, que, dans chacune des guérisons qui nous occupent, Dieu, Cause Première, se fixe comme ligne de conduite immuable de ne pas se mettre en désaccord avec les causes secondes, autrement dit les Lois biologiques qu'il a primitivement édictées comme devant être le règlement des conditions d'existence de l'homme en particulier.

A certain moment, dans un but de Providence que nous ignorons, Il semble substituer son autorité à la leur devenue sans applicabilité, tout en restant dans leur esprit; Il supplée, par sa puissance, la défaillance sans espoir de l'organisme mourant; Il crée instantanément ce que cet organisme pourrait, en vertu de ces lois et en d'autres temps, réparer avec lenteur, mais qu'à l'heure actuelle sa carence ne lui permet plus de réparer; Il détruit l'obstacle qui empêche l'exercice de ces lois dans le sens nouveau que Sa bonté vient de fixer à leur action; Il accélère à l'infini leur allure. Mais jamais l'intervention divine ne semble vouloir s'exercer au point que l'on devrait croire que de nouvelles lois biologiques ou des lois appropriées à d'autres espèces animales puissent entrer en jeu. Les guérisons de Lourdes, selon nous, sont faites *propter naturam* et non point *contra naturam*.

Et c'est pourquoi les incrédules et les orgueilleux qui prétendent défier le pouvoir divin en lui fixant comme épreuve de faire repousser chez l'homme un membre disparu, en seront pour leur attente prolongée, car il n'y a pas de loi biologique qui permette, chez les vertébrés, une telle restitution, et Dieu s'en tient à ce qu'il a une première fois arrêté.

Autrement, que ne crierait-on de l'imperfection de Son œuvre et du manque d'harmonie de la Création! Dieu, de toute façon, serait une fois encore frustré de Sa gloire.

Je suppose d'ailleurs que ce désir de voir les lois biologiques qui régissent les conditions d'existence des crustacés leur être appliquées, ne fût-ce que momentanément, est émis par ceux-là même qui revendiquent le singe comme leur aïeul direct. Cette alliance morganatique du chimpanzé et de la langouste célébrée sur les autels de l'esprit rationaliste, n'est pas très scientifique; elle n'a rien d'orthodoxe; elle ne permet de penser que parmi les héritiers de ce couple hétéroclite qui doivent évidemment croire à la réincarnation avec retour possible au type ancestral, certain, réincarné *crabe*, pourrait aussi bien en cette qualité de crabe, demander à Dieu, comme miracle, qu'Il ne fit pas repousser une patte perdue à la bataille.

* * *

L'absence de convalescence semble être la conséquence logique de l'instantanéité de la guérison.

La guérison naturelle d'une maladie infectieuse grave se fait d'habitude *lentement* et *progressivement*, en lysis, suivant le terme adopté. Elle comprend plusieurs phases qui tiennent simultanément de la maladie évanescence et du retour à la santé normale. A la vérité, nos connaissances imparfaites du processus réparateur et du chimisme fonctionnel qu'il inclut ne nous permettent pas d'isoler la première de ces phases, ni la dernière; de distinguer le moment où le processus morbide est arrêté, ni celui où commence cette suite dans la série des phases intermédiaires qui constituent plus particulièrement la convalescence, parce que ces moments s'enchevêtrent intimement.

La convalescence est, somme toute, un état mixte de l'organisme pendant lequel il balaye peu à peu les germes qui le souillent et neutralise l'action des toxines qui l'imprègnent, cependant que ses

divers appareils, libérés des déchets microbiens, se reprennent à fonctionner progressivement jusqu'à la normale.

Supposez un triptyque : Le premier volet est noir, c'est la maladie; le 3^e est blanc, c'est la santé; le volet intermédiaire est mi-noir, mi-blanc, c'est la convalescence. Une ligne oblique, plus ou moins brisée, allant de la base du premier volet au sommet du troisième, le sépare en deux parties. A mesure que l'organisme gravit cette ligne accidentée, la maladie s'efface, la santé s'accroît. L'ascension est plus ou moins lente. Elle dure quelques jours, quelques semaines. Elle réclame une thérapeutique spéciale, des soins particuliers, le bénéfice de climats plus chauds ou plus tempérés, le changement de milieu, la cure d'eaux minérales, etc... en admettant qu'il n'y ait ni rechute, ni récédive, ni infection intercurrente, ni passage à la chronicité.

La chronicité est cet état de certaines maladies qui ne connaissent pas de guérison et se prolongent indéfiniment jusqu'à la mort. Au lieu de secouer rudement et de détruire la cause pathogène, de jeter par-dessus bord le microbe et ses toxines, l'organisme, lâchement consentant, se soumet à sa présence et ne se donne plus la peine que de quelques efforts sans ténacité.

Et cette chronicité, contre laquelle l'arsenal adjuvant de la thérapeutique est mobilisé jusqu'à la dernière de ses réserves, est celui dans lequel viennent nous trouver, à Lourdes, les malades. Pour eux, plus d'espoir de convalescence, mais simple question de survie.

* * *

Ici me permettez-vous, Messieurs, de risquer une hypothèse. Ces malades qui viennent demander la libération de leurs maux, et l'obtiennent, sans tous, je le répète, des chroniques. Ne semble-t-il pas logique de supposer que leur guérison ne s'obtient que par un retour en arrière du processus de maladie, que par le rétablissement de la phase de ce processus, qui précède la chronicité afin que l'organisme rentre en quelque sorte en période aiguë de maladie avant d'en être guéri.

Rétablissement qui implique dans son essence le secouement de cet organisme endormi dans son impuissance et son brusque réveil à l'activité.

Et peut-être faut-il voir dans ce rétablissement la cause de ces sensations très nettes de coups de poing dans la colonne vertébrale, de ces broiements de viscères, de ces véritables tempêtes nerveuses qui marquent parfois le déclenchement des plus belles guérisons enregistrées jusques ici, la violence de ces manifestations, qui ne durent que le temps d'un éclair, paraissant en rapport avec l'ancienneté de la chronicité et la résistance vitale du malade.

* * *

Les guérisons instantanées de Lourdes ne connaissent pas ce stade intermédiaire mi-noir, mi-blanc de la convalescence. Le triptyque que nous avons imaginé n'est plus qu'un diptyque à volets noir et blanc accolés. Cette absence de convalescence découle logiquement de l'instantanéité de la guérison, puisque la guérison instantanée ne requiert point ces phases mixtes intermédiaires qui mènent insensiblement de la maladie à l'état normal de la santé. La convalescence n'a donc point de raison d'être; et c'est immédiatement, et non progressivement, que les organes de digestion, d'assimilation, de respiration, de circulation, etc... recommencent à fonctionner à plein rendement.

Aussi l'un des intéressants symptômes par lesquels certains miraculés s'aperçoivent qu'il y a quelque chose de changé dans leur organisme est-il la reprise quasi-immédiate de la fonction de digestion. A l'anorexie complète succède une sensation impérieuse de faim, et tel cancéreux du pylore, moribond à 11 heures du matin, se met à manger, sans aucun inconfort et de grand appétit, à 11 h. 1/2, sans que, contre toute logique, il soit nécessaire de rééducation pour son estomac, ni de régimes appropriés et progressivement substantiels pour son intestin.

J'ajoute que la conséquence de ce renouveau du fonctionnement intégral et même exagéré des fonctions digestives est une reprise de poids, souvent des plus impressionnantes. Nous avons vu dans un cas récent l'ancien malade regagner 2 kgr. 150 en 2 jours, 3 kgr. 200 en 3 jours, 5 kgr. 500 en 10 jours, 10 kilogrammes en 22 jours, 18 kilogrammes en 2 mois, 35 kilogrammes en un an, 40 kilogrammes en 18 mois.

* * *

Certaines infections, fort rares, c'est à peine si l'on en compte quatre, parmi lesquelles la pneumonie, ne se terminent pas en lysis, mais brusquement, par crises. « La crise, dit le professeur ROGER, est essentiellement caractérisée par une neutralisation subite des toxines microbiennes, c'est-à-dire par une immunité conférée aux cellules contre leur action. » Elle se produit généralement pendant la nuit; la fièvre disparaît, tombe de 40° à 37°, le pouls de rapide et faible redevient fort et lent, mais irrégulier. Les sécrétions se rétablissent et tout particulièrement la sécrétion urinaire. La veille, le malade rendait 500 grammes d'urine; après la crise, la diurèse atteint 3 à 4 litres. Ce changement brusque et profond peut amener des réactions nerveuses assez graves, convulsions, délire, délirium tremens chez les alcooliques, de l'herpès, de la diarrhée. Les lésions locales persistent et ne disparaissent qu'avec la convalescence.

Quoiqu'il y ait certaine analogie entre cette variété de guérison, par leur brusquerie, et les guérisons de Lourdes, par leur instantanéité, il existe cependant des différences essentielles en faveur de ces dernières. D'abord, les guérisons de Lourdes n'ont pas de champ limité; leur action s'étend à tout le cadre de la nosologie humaine. Toutes les fonctions organiques reprennent, sans exception, leur épanouissement normal, complet, régulier, et non point, plus spécialement la fonction d'urination. Point de phénomènes nerveux, que passagers, rapidement évanouissent et subjectifs; les véritables guérisons de Lourdes sont silencieuses et s'accompagnent immédiatement d'un sentiment d'euphorie parfait et soutenu. Les lésions sont organiquement cicatrisées ou bien fonctionnellement guéries en ce sens qu'elles n'apportent plus de contrainte à l'organe qu'elles génaient.

Aussi insistons-nous que dans la guérison miraculeuse il y a, en ce qui concerne les maladies infectieuses, destruction, anéantissement des microbes, élimination et non point neutralisation des poisons microbiens; qu'il y a restauration instantanée des leucocytes et des hématies quant à leur nombre et à leurs qualités, et récupération conséquente des propriétés naturelles antitoxiques et bactéricides du serum sanguin. D'où inutilité d'une thérapeutique par les injections d'extraits leucocytaires.

Phénomènes que nous ne faisons que supposer. Mais n'y a-t-il pas là matière à une étude que certains du monde médical officiel pourraient entreprendre au lieu de boudier Lourdes et le champ d'action immense que sa clinique ouvre à toutes les investigations scientifiques?

* * *

Le complément nécessaire de la guérison miraculeuse de Lourdes est qu'elle ait lieu sans le secours d'aucun agent curateur. Seule l'eau de la Grotte est ici l'agent matériel employé soit en boisson, soit en lotions, soit en une courte immersion dans la Piscine. Mais cette eau n'a, par elle-même, aucune valeur thérapeutique et l'on n'a rien physiquement ou chimiquement à en attendre, quelque usage que l'on en puisse faire.

Que pourrait-on en effet invoquer qui puisse agir dans cette eau comme agent thérapeutique?

Sa composition? Dès 1858, le professeur FILHOL, de la Faculté des Sciences de Toulouse, après minutieuse analyse chimique, donnait ainsi ses conclusions :

« L'eau de la Grotte a une composition telle qu'on peut la considérer comme eau potable, analogue à la plupart de celles que l'on rencontre dans les montagnes dont le sol est riche en calcaires. Cette eau ne renferme aucune substance active, capable de lui donner des propriétés thérapeutiques marquées. Elle peut être bue sans inconvénient. »

Sa radio-activité?

En 1915, Mgr SCHÖPFER confiait à M. NODON, docteur ès-sciences, le soin de vérifier si l'eau de la Grotte avait de telles propriétés et voici quelles furent les conclusions du rapport de ce savant :

« Nous pouvons conclure des recherches effectuées à Lourdes aux dates du 27 et du 28 juillet 1915, dans de bonnes conditions de précision, que l'eau de la grotte de Lourdes ne présente pas de radio-activité appréciable : ou, qu'en d'autres termes, cette eau est privée de toute matière radio-active. »

La cause est donc entendue. L'eau de la grotte ne peut d'aucune façon être considérée comme un agent curateur naturel, et il ne faut pas, si l'on s'en tient aux lois de nature, voir dans la guérison

qui suit immédiatement une immersion dans la piscine une *relation de cause à effet*, mais une simple *coïncidence*. C'est Dieu qui guérit et Lui seul, par l'intermédiaire de ce liquide symbolique, l'eau. Il nous libère aussi bien, dans les fonts baptismaux, de la maladie originelle du péché que, dans la piscine, de nos infirmités les plus variées.

* * *

Avant de terminer, Messieurs, je vous dirai que le miracle est tout ce qu'il y a de plus irrégulier, de plus inconstant, de plus incalculable dans son mode de réalisation.

Personne d'abord, sans devoir être immédiatement accusé de supercherie, ne peut dire que sûrement il guérira à Lourdes, car c'est le secret de Dieu. « Aucun calcul n'est possible sur l'opération mystérieuse, imprévue, soudaine qui transforme instantanément le malade le plus invétéré en un individu désormais bien portant. »

Remarque très importante, le mode de guérison est ensuite essentiellement différent pour chaque malade et non point pour chaque genre de maladie. Tel guérira sans même s'en apercevoir et passera insensiblement de son état d'affection à son nouvel état de santé, tel ressentira une angoisse indicible, verra son organisme être le siège d'une véritable tempête nerveuse. « Il semble, selon l'expression du professeur GUNIER, y avoir dans toutes ces guérisons anormales, de la part de l'influence curatrice, un mépris voulu et dédaigneux de la gravité, de l'ancienneté et de la nature même du mal. »

* * *

Cette irrégularité dans le mode de guérison des individus et non des maladies dont ils sont atteints est un des meilleurs arguments à opposer aux fameuses forces inconnues qui, au dire de certains, sont la cause des guérisons miraculeuses de Lourdes.

On ne s'explique pas, en effet, pourquoi des forces inconnues, d'ordre évidemment de la biochimie, auraient de multiples façons d'exercer leur action, ou même s'abstiendraient de toute manifestation dans la cure d'une même affection, la tuberculose par exemple pourquoi de deux voisins atteints au même degré, l'un guérirait et l'autre succomberait; pourquoi s'ils doivent guérir tous les deux, l'un le serait sans aucun trouble, l'autre après un intolérable martyre.

Et pourquoi un animal ne guérirait-il pas dans les mêmes conditions? A-t-on jamais vu guérir à Lourdes des animaux tuberculeux?

On nous opposera qu'il y a peut-être là une question de tempéraments différents qui résistent chacun à sa manière à l'action bien-faisante des forces inconnues.

Nous répondons que si ces forces de la nature inconnues existaient, il faudrait, du fait de leur éternité, de leur généralité, de leur permanence conséquentielles, se faire une idée autrement haute de leur influence, que celle d'abdiquer tout pouvoir, d'hésiter, de s'effacer, de fuir devant la résistance, disons les injonctions incompréhensibles parce qu'inconciliables avec l'instinct naturel de la conservation d'un organisme humain ou animal. Elles seraient de par leur qualité de forces de la nature bien au-dessus de toute humanité, comme par exemple, la pesanteur, aux lois de laquelle il n'est pas un corps en rupture d'équilibre qui puisse résister, quel que soit son tempérament.

Penser que ces forces inconnues pourraient être autrement, versatiles, indécises, serait les ravalier au rang d'une panacée capricieuse, sans spécialité avérée. Ce serait les détrôner, les assujettir à la nature humaine, et cette déchéance n'est pas acceptable dans la conception qu'on doit se faire des Forces de la nature qui ne relèvent que de leur Auteur et Régulateur, Dieu.

La vérité est qu'il existe bien à Lourdes une force qui guérit, mais elle est au-dessus de la nature. Elle est inconnue des scientifiques, mais elle ne l'est pas de nous, catholiques, et cette force c'est Dieu, toujours Dieu, qui guérit qui Il veut, quand Il le veut et comme Il le veut.

* * *

Conclusions.

Que concluons-nous de cette étude sur le miracle au point de vue médical?

D'abord qu'il existe à Lourdes des guérisons qui déconcertent la science du médecin par leur instantanéité, par leur processus établi en marge des lois biologiques, par leurs contingences immédiates (absence d'agent curateur, absence de convalescence, irrégularité du mode) excluant absolument le principe de relation de

cause à effet. Ces guérisons sont scientifiquement, humainement inexplicables.

Ces guérisons n'ayant lieu qu'à Lourdes ou en tout autre endroit sous le vocable de Lourdes et comme conséquence de la prière, ne sont pas l'effet du hasard, mais d'une Volonté suprême qui écoute cette prière et à qui rien ne résiste, ni la maladie, ni la mort.

Cette Volonté n'est pas autre que celle de Dieu. Les guérisons de Lourdes, en effet, si variées soient-elles dans le cadre de la nosologie humaine, si multiples dans leurs circonstances, si différentes dans leur réalisation, ne relèvent cependant que d'un unique antécédent, l'imploration à Dieu. Si nous appliquons la méthode des coïncidences constantes, nous arrivons à cette loi du miracle que l'abbé Bros énonce ainsi :

« Certains effets extraordinaires, se produisant toujours en présence d'antécédents religieux, sont dus à l'intervention que ces antécédents désignent. »

Dieu étant l'antécédent religieux uniquement imploré pour accorder toutes les guérisons de Lourdes, et ces guérisons étant obtenues, c'est donc Lui qui guérit.

Dieu, se laissant fléchir par la prière des suppliants à Lui adressée par l'intermédiaire de la Sainte Vierge Marie, Mère du Christ Jésus, fondateur de la Religion catholique, Fils de Dieu et Dieu Lui-même, est le Dieu de la Religion catholique.

La religion catholique, divine par ses origines, ne l'est pas moins par ses enseignements et dans son culte. La prière est susceptible de faire intervenir le surnaturel, d'obtenir les miracles. Elle est la seule vivante, la seule vraie.

Nous concluons enfin que la religion catholique étant la Vraie, il est pour nous nécessaire et je durai même profitable de lui donner notre adhésion absolue, de croire à tous ses enseignements sans exception, de respecter sa hiérarchie et l'universalité des membres qui la composent. Cette religion fondée par Dieu peut avoir pour nos intelligences humaines certaines obscurités. Elles ne sont précisément obscurités que pour notre intelligence limitée qui ne peut tout comprendre, tout assimiler. Acceptons-les; cette acceptation est la marque de notre foi dont le meilleur garant est le caractère surnaturel de nos guérisons.

Dr A. VALLET,
Président du Bureau
des Constatations médicales.

L'hésitation de Thiaumont

On n'est pas habitué à entendre un Belge parler de sa patrie avec lyrisme; c'est un ton qui est monopolisé par les étrangers, auxquels notre public est toujours disposé à faire bon accueil.

M. Pierre Nothomb, enflammé par les grands souvenirs du Centenaire, a osé parler de son pays comme Barrès a parlé du sien et il vient de nous donner dans un petit volume qui porte ce titre évocateur : *Le Sens du Pays*, une interprétation de la physionomie de nos villes et de nos sites à la fois émouvante et instructive. Quelques-uns, assurément, ne pourront se retenir de hausser les épaules devant ce qu'ils appelleront dédaigneusement des rêveries poétiques; mais, que diable, on ne peut toujours s'exalter devant les statistiques du port d'Anvers ou devant celles de la production charbonnière! M. Nothomb n'a pas cherché à charmer le lecteur par la description de nos paysages bien que dans cette prose ailée, limpide et musicale qui est la sienne, il ait, de-ci de-là, brossé des tableaux d'une exquise fraîcheur. Non; il a visé plus haut. M. Nothomb nous livre la vision qu'il s'est faite de la Belgique d'aujourd'hui et de demain; et à l'entendre, on s'explique à la fois le prestige qu'il exerce sur les jeunes et l'insuccès de plusieurs de ses tentatives de politique pratique. M. Nothomb possède le don précieux de voir tout en beau, les hommes et les choses, et de se mouvoir à l'aise dans la sphère des hautes et généreuses pensées; ce n'est pas un motif pour l'écarter de la chose publique

car s'il est bon, dans un pays, d'écouter les comptables et les épiciers, il faut aussi entendre les poètes qui perçoivent les réalités spirituelles ignorées du vulgaire et qui nourrissent en eux le rêve, le vrai point de départ de l'action. L'homme ne vit pas seulement de pain et le patriotisme belge, que l'on cherche à renforcer par tant de bonnes raisons et d'arguments probants, n'atteindra sa pleine puissance que le jour où il aura, lui aussi, sa mystique. C'est pourquoi nous suivons si volontiers l'auteur du *Sens du Pays* quand il nous entraîne, avec quelle force et quel élan, dans la méditation sur nos destinées et quand il cherche dans les spectacles familiers en Ardenne, en Flandre, en Brabant, des symboles évocateurs de tant de vérités profondes.

* * *

Il est une page, surtout, que j'ai vivement goûtée : « l'Hésitation de Thiaumont ». M. Nothomb raconte qu'il fut conduit un jour par le regretté comte Adolphe de Limburg Stirum jusque dans la région arlonnaise, vers le plateau où passe la mystérieuse frontière des eaux qui sépare la vallée de la Semois, à peine tracée, de celle de l'Attert. C'est la ligne de partage du bassin de la Meuse et du bassin du Rhin. Après une belle description de ce pays où l'Ardenne se fond dans la douceur lorraine, l'auteur constate que la bruyère où s'opère la séparation n'est pas, comme on pourrait le croire, « un point d'équilibre et de communion » mais le champ d'une bataille cachée qui se poursuit dans le secret. Et ici il faut citer M. Nothomb :

« Lorsque la Doire et la Durance, du même bouillonnement frais d'un col des Alpes jaillissent l'un vers la Provence, l'autre vers le Piémont, il y a dans leur séparation une allégresse sans mystère. Ici qui croirait que ces eaux turpides se séparent dans le sommeil? Sous cette surface immobile, quel étrange destin infiltre dans le sol meuble cette goutte qui glisse à la Meuse, cette goutte que le Rhin boira? Une lutte séculaire continue, sans arrêt, dans la profondeur du sol. Les eaux rhénanes creusent la terre, paraît-il, d'un mètre par siècle et gagnent sur celles de la Semois qui recule insensiblement.

« Thiaumont hésite, et son hésitation insensible est tragique. Rien n'est changé dans l'aspect extérieur du lieu; rien ne changera s'il succombe c'est-à-dire s'il se laisse aller. La transformation se fera dans le tréfonds le plus secret et personne n'y verra rien, jusqu'au jour où s'avèrera la défaite. »

J'aime à voir revêtir d'une noble image cette grave pensée : la Belgique, assise entre la France et l'Allemagne comme elle l'est entre l'Escaut, la Meuse et le Rhin a subi de siècle en siècle, tantôt ouvertement, tantôt par des voies insidieuses la menace d'une rupture d'équilibre. Emile Banning, mieux que personne, en a fait la démonstration. Il a prouvé, dans ses lumineux mémoires, trop longtemps ensevelis aux archives des Affaires étrangères, que la Belgique est vraiment, dans la paix comme dans la guerre, la terre des débats. On se l'est disputée de toutes parts, et pourtant il faut qu'elle vive, il faut qu'elle demeure tant pour elle-même que pour les autres. Telle qu'elle est aujourd'hui cependant, elle n'est plus que le résidu de la vieille Lotharingie, rognée au nord, à l'est, au midi; mais ceux qui l'ont maintenue debout, au milieu de tant de périls, n'ont jamais oublié la source dont elle provient. Ces ducs de Brabant qu'en cette année du Jubilé on vient d'exhumer d'une prairie d'Afflighem ne renoncèrent pas à se proclamer ducs de Lothier comme pour mieux affirmer la mission assumée dans l'histoire par leur illustre maison. Banning, quand il analyse les rétroactes de notre indépendance, associe Van Artevelde et les princes bourguignons à la tâche conciliatrice entreprise dès le haut moyen âge par le Brabant, noyau de la Belgique moderne,

et dans le langage précis de l'écrivain politique il exalte le rôle des Etats frontières, les vrais instruments de la pacification de l'Europe. Voilà pour une politique étrangère spécifiquement nationale des inspirations capables d'entraîner l'esprit public.

* * *

On sait qu'en 1918 la politique d'équilibre, la politique d'une paix véritable, ne fut voulue ni par Wilson, ni par Lloyd George ni par Clemenceau; aussi après douze ans, l'édifice des traités est-il devenu bien fragile. Le monument ne tient point debout par lui-même et doit constamment être soutenu à bras tendus par les vainqueurs. M. Poincaré aura beau multiplier articles et discours, l'œuvre réalisée sous sa présidence périra de ses malfaçons.

Certes, l'idée d'un Etat tampon constitué sur le Rhin est morte et plus rien ne pourra la faire revivre; mais dans les accords intervenus depuis le traité de Versailles, il y a cependant quelque chose qui s'inspire des conceptions modérées sur lesquelles l'Europe a jadis vécu : le pacte rhénan. En soumettant la région frontière à un statut conventionnel spécial, le traité de Locarno a adapté aux circonstances présentes l'idée maîtresse de la Conférence de Londres de 1831 et a jeté dans le nouveau droit international un germe susceptible de fructifier. Explorer toutes les conséquences paisibles du principe affirmé dans cet acte mémorable, en rechercher activement la confirmation dans les faits, en souligner sans cesse l'importance fondamentale dans le lent établissement d'un ordre nouveau, ramener constamment l'attention de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France et de l'Italie sur l'accord essentiel réalisé de la sorte dans l'intérêt de tous, c'est la tâche primordiale de la Belgique. Le pacte rhénan a toute l'importance de l'ancienne neutralité imposée à la Belgique par le souci de l'équilibre européen et il permet à notre pays de reprendre au sein de l'Europe nouvelle le rôle pondérateur qui est naturellement le sien. Mais pour mener à bien cette tâche qui réclame autant de patience que de clairvoyance et de courage, il importe que la Belgique soit vivifiée par la claire vision d'un idéal digne d'elle. L'ancienne formule de la conciliation européenne, la neutralité, utile en son temps, avait fini par étouffer en elle le sens supérieur de sa mission historique; elle peut l'embrasser aujourd'hui, cette mission, dans la plénitude de sa souveraineté, après avoir fourni une preuve incomparable de sa vitalité et montré que nul ne s'expose sans danger à porter la main sur elle. Aussi faut-il louer le poète quand il nous dit, de ce jeune Luxembourgeois couché l'oreille à la prairie, près de la frontière :

« Il y entend un bruit secret qui vient du tréfonds de la terre, loin de cette surface où l'on a dessiné des frontières, planté des poteaux, conquis, perdu et reconquis des hectares et des âmes. Soldat des marches de ces Pays-Bas qui furent le centre et le moteur du monde, il commence de sentir confusément que ce bruit est celui d'une Lotharingie en travail ».

Ce langage est bienfaisant dans un pays qui se déchire stupidement et où une fraction de la jeunesse dépense tant de forces généreuses à rapetisser la commune patrie. Ceux qui lui proposent des voies plus larges, ceux qui lui ouvrent des horizons plus vastes accomplissent une œuvre de salut public. Au locarnisme béat des pacifistes, nous devons opposer, pour le salut de l'Europe, un locarnisme actif, vigilant qui peut devenir la pierre angulaire de l'ordre occidental sur le plan de la politique et de l'économie. L'esprit public belge, orienté dans cette direction, deviendrait vite une force qui compterait dans le monde. L'issue sans doute demeure incertaine, mais l'idéal et le sens pratique doivent ensemble faire entendre leur voix à une nation qui a l'ambition de durer. « La politique, disait Canovas, n'est que l'art de réaliser dans chaque moment

historique cette portion de l'idéal qu'admettent expressément les circonstances. » L'idéal, il faut donc le connaître, il faut donc le chanter et c'est pourquoi le *Sens du Pays* figure à une place d'honneur dans la littérature déjà considérable de notre Centenaire.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

La Belgique littéraire et le sentiment catholique⁽¹⁾

Durant cette année de notre centenaire national, nous avons le droit, sinon le devoir, de nous demander ce que nos ancêtres, à peu près tous catholiques, penseraient de leurs héritiers littéraires et comment ils pouvaient concevoir l'orientation de la littérature en Belgique. A cette fin, procédons sans détour ni fiction et posons-nous cette double interrogation :

Tout d'abord, la littérature belge doit-elle être catholique? En second lieu, la littérature belge est-elle catholique?

Pour répondre à la première question, nous recourrons à l'analyse psychologique du caractère national en tant qu'il se reflète dans la littérature.

Pour répondre à la seconde, nous consulterons notre histoire littéraire.

L'enquête me paraît légitime et de nature à intéresser des esprits cultivés. Ne faisons-nous pas tous profession tout à la fois de catholicisme, de patriotisme et d'humanisme littéraire? Ce sont là trois ordres d'aspirations qui nous sont chères entre toutes, que nous supportons mal de voir opposer l'une à l'autre, qu'il nous plaît au contraire de voir liées en un faisceau et s'épanouissant dans une seule et même gerbe, comme elles sont entremêlées par leurs racines dans nos âmes.

* * *

Nombreuses, vous le savez, se sont constituées les disciplines et les méthodes dans le domaine de la critique : à l'une des extrémités, se dresse le donjon dogmatique des Nisard et des Brunetière ; à l'autre, s'élèvent les laboratoires historiques de M. Lanson ; au milieu, le pavillon discret où le portraitiste Sainte-Beuve s'adonnait jadis à l'analyse psychologique des auteurs. Cette dernière critique, l'une des plus réputées par les chefs-d'œuvre qu'elle a produits, s'attache à découvrir l'homme dans les ouvrages de l'écrivain, les dispositions foncières de son tempérament ou de son caractère à travers ses écrits ; elle se propose d'expliquer les unes par les autres les particularités biographiques et les notes caractéristiques d'un auteur. En s'inspirant de cette méthode, transposée dans un plan supérieur, pourquoi ne pourrait-on pas chercher à connaître l'âme d'une personne morale, d'une collectivité d'écrivains? Pourquoi ne pas essayer de mieux comprendre l'âme du peuple belge par la littérature de Belgique, s'il est vrai — et il est certainement vrai — qu'une littérature est toujours dans une certaine mesure le miroir ou l'expression d'une société déterminée?

Avant la guerre de 1914 à 1918, combien ne s'est-on pas égayé, avec, et le plus souvent sans esprit, de l'âme belge ou plutôt de la formule mise en circulation par le publiciste et juriste Edmond Picard! Eh! qu'importe l'étiquette et qu'on la juge ambitieuse ou fantaisiste, encore que nul ne songe à sourire lorsqu'on vient à parler soit de l'âme française, soit de l'âme anglaise, soit même de l'âme américaine. L'essentiel, c'est que, métaphore ou non, elle désigne une réalité, à savoir la conscience belge, notre conception à peu près uniforme et constante du monde et de la société, notre persistante physionomie morale faite d'une certaine unanimité d'aspirations et d'efforts, d'une communauté de souvenirs, d'intérêts et d'espérances convergeant vers un même idéal.

(1) Discours prononcé, le 15 juillet 1930, à la distribution des prix des élèves du Collège Saint-Michel, à Bruxelles, sous la présidence de S. Exc. Mgr Micara, Nonce apostolique.

A moins d'être dépourvu de toute information historique, qui donc songerait à contester l'étroite solidarité des provinces flamandes et des provinces wallonnes durant un passé presque bimillénaire, qui donc peut raisonnablement nier l'unité morale et la conscience nationale nées de cette interdépendance prolongée, unité morale et conscience nationale non seulement glorifiées par des poètes et des romanciers, mais énergiquement attestées, tout le long de leurs travaux, par des historiens avertis, comme Kurth et Pirenne?

Or, cette âme, cette conscience ou plutôt cette psychologie collective ne se découvrira nulle part, si l'on n'admet pas qu'elle peut se dégager de la littérature nationale où s'expriment sans détour les idées et les sentiments des esprits cultivés. Nous limitons ici nos recherches à la littérature française de Belgique ; il est vrai que le caractère spontané des lettres flamandes et des lettres wallonnes, beaucoup plus proches du peuple, se prêterait à des expériences plus faciles et plus concluantes. Mais, outre que notre information ne s'étend qu'aux écrivains d'expression française, nous estimons que ceux-ci, qu'ils soient originaires de Flandre ou de Wallonie, représentent la tradition belge d'une façon incontestable et continue : ils forment d'ailleurs une phalange assez fournie pour légitimer des conclusions générales, une phalange assez restreinte pour ne pas décourager nos efforts de synthèse. Au total, nous nous trouvons en présence d'une littérature riche et captivante que le voisinage de la littérature de France ne peut pas nous faire déprécier, que notre fierté nationale nous oblige d'estimer sans fausse honte ni vaine vantardise. M. Franz Hellens, l'un de nos romanciers modernes les plus en vue, écrivait tout récemment : « ... Je n'ai renoncé à rien en me servant du français pour écrire mes livres... Cette langue qui est celle de mon berceau, que j'ai entendu parler par mes parents, que j'ai apprise d'un père savant et lettré, et qui, plus tard, aux Jésuites, m'a révélé quelques-uns de ses trésors cachés dans le giron de sa mère latine, je l'ai vue, aspirée, aimée par tous mes sens... Mais il y a une réalité qui nous unit, écrivains flamands et français de Flandre ; nous sommes du même sang, nous nous ressemblons comme des frères. K. Van de Woestijne écrit une langue que les Hollandais ne renieraient pas ; si je m'efforce de mon côté à épurer la mienne, rien ne pourra faire cependant qu'à travers son style néerlandais ou à travers mon écriture française, l'on ne reconnaisse les mêmes traits caractéristiques » (1).

A cette déclaration nous souscrivons sans réserves. Par rapport à la France, ni parents pauvres, ni cousins parvenus et enrichis, Belges nous sommes, justement jaloux du patrimoine séculaire de nos lettres. Que si par une invraisemblable hypothèse la littérature de France venait ou était venue à disparaître, songez donc aux hommages qu'en toute justice l'on prodiguerait à nos écrivains de langue française. Si le chêne planté dans l'Ile-de-France n'avait pas poussé d'aussi fortes ramures, l'arbutus d'Entre-Meuse-et-Escaut appellerait les sympathies les plus émerveillées. D'ailleurs, les opulences architecturales du Louvre ou de Versailles ont-elles jamais pu prendre ombrage de la finesse des dentelles en pierre de nos hôtels de ville d'Audenarde ou de Louvain?

Voici, par exemple, des étrangers familiarisés avec l'usage du français. Ils cherchent, supposons-le, à se faire une idée plus exacte du caractère belge, de ses qualités, et, s'il en existe, de ses défauts. A cette fin, ils se documentent et se procurent les ouvrages de nos écrivains les plus célèbres, les plus vantés par les critiques. Pour se mettre en garde contre toute confusion grossière, ils ont soin, au préalable, de situer la Belgique dans le temps et dans l'espace. Sur une carte de géographie générale, ils la voient dessiner son minuscule triangle au carrefour des grandes nations ; ils la voient destinée par la nature à servir tout à la fois de débarcadère, d'entrepôt et de plaque tournante pour l'Europe occidentale. Ils se disent que placée au point de convergence de diverses civilisations, elle ne peut sauvegarder en même temps son existence et son originalité intellectuelle qu'au prix de certaines concessions qui aboutissent à l'interpénétration des deux cultures prédominantes, la romane et la germanique. Ils ont le droit de se demander notamment de quel sacrifice se paient les influences subies par la langue française. S'ils précipitent leurs conclusions, ils accepteront les verdicts superficiels de certains chroniqueurs parisiens et ils nous prêteront à tous le langage des héros de MM. Courouble, Fonson et Wicheler. S'ils jugent sur pièces, en pleine liberté, ils auront vite fait de constater que la palette de notre vocabulaire

(1) *Revue de Genève*, janvier 1930, p. 117.

descriptif est d'une richesse souvent portée à l'outrance, que l'usage de la terminologie abstraite accuse moins d'aisance et de sûreté, que la phrase moins preste, moins en arêtes vives, affecte volontiers l'allure synthétique, mais en somme qu'à égalité de culture le riverain de la Senne ne parle et n'écrit pas moins correctement le français que le riverain de la Seine. Que nous aimions de dire « septante et nonante, endéans les quinze jours, abette pour kiosque », ce sont là particularités de langage dont seuls les esprits chicaniers, étrangers aux disciplines linguistiques, songeront à se scandaliser.

Après avoir observé la situation géographique de notre pays, quiconque se rappelle sommairement notre histoire ou simplement l'histoire générale, n'ignore pas que notre territoire fut le champ de bataille de l'Europe, que chez nous peuples et souverains sont venus volontiers vider leurs querelles, que depuis le XVI^e siècle nous demeurons grevés des deux très lourdes hypothèques du système de la Barrière et de l'embouchure de l'Escaut. Ruche sans cesse molestée ou renversée, fourmière dix fois piétinée par le passage des armées, la Belgique ne s'est jamais lassée de reconstituer son existence meurtrie. Elle y a pris l'habitude et le goût du labeur soutenu, elle s'est accoutumée à respirer dans une atmosphère de travail : sol qui gémit sous le soc de la charrue ou la cognée du bûcheron, sol qui résonne sous l'écho prolongé de nos charbonnages, air qui vibre des explosions de mines dans les carrières, du sifflement des trains, du ronflement des moteurs et des sirènes de nos milliers d'usines, nul coin qui ne clame l'effort et l'ambition d'asservir toutes les forces de la nature. Quoi d'étonnant si notre littérature retentit aux oreilles de l'étranger comme une fanfare en l'honneur du travail? Où que ce soit qu'ils écoutent et regardent, nos romanciers et nos conteurs prennent sur le vif ce labeur obstiné et farouche. A la suite de C. Lemonnier dont on a dit qu'il était un terrien conscient, G. Beckhoud nous met en rapport avec les rudes « pacants » des Polders, avec les « dockers » et les débardeurs d'Anvers, la *Nouvelle Carthage*; Georges Virrès exalte la patience taciturne du paysan campinois; les travailleurs de la mine et de la glèbe wallonnes ne sont pas traités avec moins de sympathie et de talent par Edmond Glesener, G. Garnir, Hubert Krains, Maurice des Ombiaux, Louis Delattre, Édouard Néd, Henri Davignon et combien d'autres. Ouvrons maintenant les recueils de nos poètes; le thème du travail s'y retrouve comme un leitmotiv obsédant. A l'époque de 1830, sous la plume d'un fabuliste comme Stassart ou d'un professeur comme Lesbroussart, il tourne à la leçon morale; Westenraad ne peut chanter le haut fourneau sans nous inciter au labeur et son poème intitulé *Le Remorqueur*, autrement dit la locomotive, contient des strophes comme celle-ci à propos du monstre d'acier :

*Le peuple se découvre et semble, à ton passage,
Le cœur tout palpitant d'un orgueilleux effroi,
Du geste et du regard saluer son image
Qu'il reconnaît en toi,
En toi qui, comme lui, travailles sans relâche.*

Que de vers et de poèmes semblables, naïveté et gaucherie littéraires en moins, on pourrait glaner dans l'œuvre d'Émile Valentin, d'Honoré Ponthière, de Jules Sottiaux, d'Ivan Gilkin, s'il ne fallait se borner et si l'on ne pouvait se contenter de citer le grand nom de Verhaeren, justement appelé le Constantin Meunier de la littérature. Nul mieux que le chantre épique des *Villages illusaires*, des *Campagnes hallucinées*, des *Villes tentaculaires*, des *Héros*, n'a glorifié l'apre énergie de nos ancêtres, l'activité bourdonnante de nos cités modernes; nul n'a composé de galerie plus complète de tous nos types de travailleurs :

*... Dos musculeux tendus ou ramassés soudain
Autour de grands brasiers et d'énormes enclumes,
Ceux qu'écrasait le sort
Ou que ployait la mine ou que courbait la terre,
Groupe de travailleurs fiévreux et haletants,
Qui vous dressiez et qui passez au long des temps,
Avec le rêve au front des utiles victoires,
Torses carrés et durs, gestes précis et forts,
Marches, courses, arrêts, violences, efforts,
Quelles lignes fières de vaillance et de gloire
Vous inscrivez tragiquement dans ma mémoire!*

Nul poète enfin n'a mieux saisi l'âme même de l'ouvrier acharné

à sa tâche, cette âme que Verhaeren incarne dans le symbolique *Passeur d'eau* :

*Le passeur d'eau, les mains aux rames,
A contre-flot, depuis longtemps,
Luttait, un roseau vert entre les dents...*

Mais voici que viennent à casser coup sur coup une rame, puis le gouvernail, et puis la rame dernière

*Que le courant chassa
Comme une paille, vers la mer.
Le passeur d'eau, les bras tombants,
S'affaissa, morne, sur son banc,
Les reins rompus de vains efforts.
Un choc heurta sa barque à la dérive;
Il regarda, derrière lui, la rive :
Il n'avait pas quitté le bord.
Les fenêtres et les cadrans,
Avec des yeux béats et grands
Constatèrent sa ruine d'ardeur;
Mais le tenace et vieux passeur
Garda tout de même, pour Dieu sait quand,
Le roseau vert entre les dents.*

Le passeur d'eau qui jamais n'abandonne le roseau vert de l'espérance et qui s'épuise à lutter contre vents et marées, c'est le Belge tout le long de l'histoire, c'est le Belge avec cet autre trait caractéristique : l'esprit de fronde et d'indépendance. S'il se donne volontiers de la peine pour un idéal, le Belge s'en inflige avec plus de cœur contre un idéal adverse. Appelez cette disposition comme vous voulez : passion de la liberté, individualisme, particularisme, esprit de clocher ou non-conformisme, le nom ne change rien à la chose : le Belge cultive jalousement sa manie de la contradiction, de la résistance à l'autorité. Je vous fais grâce des témoignages de Jules César et des considérations, devenues banales à force d'être répétées, sur l'histoire de nos communes; je ne commente pas les déclarations du vainqueur de Jemapes, Dumouriez, qui nous appelait « francs, braves et impatients du joug ». J'arrive tout droit à la contre-épreuve telle qu'elle s'inscrit dans notre littérature. Aux trois périodes principales de notre histoire, quels sont les monuments littéraires les plus marquants, les plus hauts en relief? Au moyen âge, c'est la vaste épopée satirique du Roman de Renart, ou plutôt les parties les plus violentes de cet immense réquisitoire contre les dirigeants d'alors : le *Couronnement de Renart* et *Renart le Nouveau*.

A l'époque moderne, c'est le *Tableau des différends de la religion*, un pamphlet virulent de notre fougueux polémiste, Marnix de Sainte-Aldegonde. Enfin, durant la première moitié de notre existence indépendante, c'est le récit haineux et truculent de notre insurrection contre le pouvoir espagnol au XVI^e siècle; la *Légende et les Aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenpiegel et de Lamn Goedzak*, par Charles De Coster. Les éloges enthousiastes, excessifs à notre sens, décernés d'habitude à cette œuvre, tendraient à prouver que la critique se plaît à y voir l'image de notre psychologie nationale.

Et cependant — telle est la complexité du caractère d'un peuple ou d'un individu! — tout au rebours de ce penchant pour la révolte, se révèlent non moins enracinées dans l'âme belge tout un ensemble de vertus dites bourgeoises, qui s'appellent l'économie prudente, la sage pondération, le goût du juste milieu et qui s'abritent sous le pavillon ambitieux du bon sens national. Au fait, les perturbations politiques, tant d'ordre interne que d'ordre extérieur, ont obligé nos ancêtres à faire de nécessité vertu, à consentir transactions et marchandages. Il en est résulté un miracle, à savoir notre Constitution, la plus libérale de l'Europe, et, dans la vie courante, une philosophie très positive, éminemment pratique, trop souvent limitée à l'intérêt immédiat et tangible; par voie de conséquence, une méfiance marquée à l'endroit des lettres pures, la vive appréhension d'être dupe des mirages de l'imagination ou du prestige de la parole. L'homme de lettres en Belgique se sent vite suspect; il est perdu s'il passe simplement pour être brillant et il ne recueillera que des sourires d'indulgence. Il faut de toute nécessité qu'il dissipe les préventions, qu'il fournisse des gages de sa solidité intellectuelle. Malheur aux poètes et aux romanciers qui ne sont que poètes et romanciers; ils n'obtiendront l'audience du public sérieux que s'ils s'adonnent en même temps

à des études et à des recherches profitables. Ainsi l'estime et la grande faveur vont d'ordinaire sans hésiter aux œuvres qui joignent l'utile à l'agréable, le souci d'instruire au souci de charmer. Ainsi fut toujours honorée et applaudie l'éloquence d'affaires de nos magistrats et de nos grands parlementaires : les Frère-Orban, les Deschamps, les Lejeune, les Woeste, et les Beernaert, pour ne citer que les morts. Ainsi furent accueillies avec respect les œuvres de nos sociologues, de nos économistes et de nos travailleurs de laboratoire : Quetelet, Laveleye, Houzeau, Plateau, d'Omalius d'Halloy. Ainsi furent toujours l'objet d'une sympathie de prédilection les publications de nos historiens. Est-il beaucoup de pays vraiment qui d'une façon constante aient apporté une contribution aussi considérable aux études historiques ? Terre classique des chroniqueurs du moyen âge, des rhétoriciens-annalistes de la Renaissance, des Bollandistes de l'époque moderne jusqu'à nos jours, des Académies et des séminaires d'histoire dirigés aujourd'hui par des maîtres éminents, la Belgique n'a jamais cessé de consacrer les meilleures forces vives de son intelligence aux enquêtes patientes, aux collections monumentales, aux reconstitutions minutieuses de son passé. Si, dans ce domaine, elle excelle et moissonne les hommages unanimes, c'est qu'elle y fut secondée par des talents de première valeur sans doute, mais c'est aussi qu'elle trouvait là une activité merveilleusement adaptée à son génie réaliste et positif, c'est qu'elle voyait d'instinct dans cette discipline le moyen de mettre la littérature au service de la science.

Nous voici donc en présence de données certaines qui, dans une large mesure, expliquent l'une par l'autre la littérature et la psychologie belge : le caractère mixte de notre culture et notre manière de nous servir du français, l'habitude du travail et la glorification du travailleur, l'esprit de fronde et le développement de la satire, notre tempérament pratique et nos préférences pour une esthétique utilitaire. L'analyse est-elle complète et le portait achevé ? Avec ces éléments un étranger peut-il espérer nous comprendre, ou du moins se donner le droit de nous juger ?

Eh bien ! non, nous ne le croyons pas, et il ne le croira pas lui-même, car à moins d'ignorer le premier-mot de notre passé, il voudra savoir quelle importance et quelle influence accorder au facteur religieux parmi tous les autres éléments qui nous ont façonné l'esprit et les mœurs. Or, cette influence, on ne peut hésiter à le dire, est primordiale, et ce serait ne rien entendre à notre essentielle originalité que de vouloir en faire abstraction.

La persistance fidélité de notre peuple à la foi catholique est un des phénomènes les plus saisissants de notre histoire, de cette histoire dont tout le développement pourrait s'inscrire sous la magnifique protestation de foi, d'amour, de notre Loi Salique : Vive le Christ qui aime les Francs ! N'est-ce pas par des populations chrétiennes que fut acclamé Clovis, l'ancien roi de Tournay, lorsqu'après avoir soumis la majeure partie de la Gaule à sa francisque redoutable, il courba le front pour recevoir l'eau du baptême ?

N'est-ce pas en Belgique qu'avec saint Amand, saint Remacle, saint Lambert, qu'avec sainte Waudru, sainte Begge et sainte Gudu'e, on connut le siècle des Saints et qu'à l'ombre des monastères on popularisa le dicton : Il fait bon vivre sous la crosse ?

N'est-ce pas notre duc et prince des Francs, Charles Martel, qui, à Poitiers, brisa définitivement le flot montant de l'Islam ?

N'est-ce pas notre premier roi carolingien Pepin le Bref qui refoula et les Lombards et l'hérésie arienne et jeta les fondements des Etats du Saint-Siège ?

Ne pouvons-nous pas considérer comme nôtre, Charlemagne, le créateur de l'Empire chrétien d'Occident ? G. Kurth le déclare : « Belge par sa famille et par la prédilection qu'il eut toujours pour notre sol ».

N'est-ce pas aux évêques et aux abbés « plus fidèles et plus amis de l'ordre public » que les souverains du X^e siècle furent heureux de confier le gouvernement de nos principautés ?

N'est-ce pas à notre pays qu'appartiennent Godefroid de Bouillon que Pirenne appelle « le type le plus accompli du serviteur du Christ », ainsi que les innombrables croisés dont le même historien affirme que l'idéal chrétien et chevaleresque semble seul avoir eu prise sur eux et qu'ils furent vraiment et complètement les soldats du Pape ?

N'est-ce pas de notre sol médiéval que jaillit une forêt de collégiales, de cathédrales et d'abbayes bénédictines, norbertines ou

cisterciennes, avec à l'intérieur une floraison de vertus mystiques, plus merveilleuses encore ?

N'est-il pas aussi des nôtres, l'empereur Charles-Quint qui ne cessa de défendre la foi catholique contre les Turcs et les réformés ?

Enfin, n'est-il pas remarquable que nos trois principales révolutions dans les temps modernes ont eu pour enjeu la sauvegarde de nos croyances ? Sans doute nos ancêtres avaient des griefs sérieux d'ordre profane contre le gouvernement de Philippe II et leur révolte s'explique sans peine ; mais sitôt qu'ils eurent vu clair dans le jeu de Guillaume d'Orange qui voulait capter le mouvement insurrectionnel à son profit et au profit de l'hérésie, ils se ressaisirent, constituèrent la ligue wallonne des Malcontents et, maîtres pour maîtres, il leur parut que les rois catholiques, malgré les maladrances de leur administration, leur convenaient infiniment mieux que les chefs calvinistes. Non, ce n'est pas au prix d'une apostasie que les Belges voulaient conquérir l'indépendance.

Il serait superflu, croyons-nous, de souligner la signification religieuse des deux autres révolutions : celle de 1789 contre Joseph le Sacristain et celle de 1830 contre Guillaume le Puritain. Ces conflits sont trop connus pour que nous devions insister, mais il fallait bien les évoquer à l'appui de cette conclusion que nous empruntons à l'historien Kurth : « Oui, la Belgique est une nation catholique par excellence ; c'est ce que dit l'histoire, c'est ce que proclame le présent, c'est ce qu'avouent dans leurs heures de sincérité ceux-là même que désespère l'indéfectible fidélité du peuple belge à la loi de Jésus-Christ. Et s'il est une chose dont nous ayons le droit d'être fiers, c'est celle-là ! » (1).

* * *

Autre est le droit, et autre, hélas ! le fait.

Dans sa littérature d'expression française, le Belge se montre-t-il fier de sa foi ?

Force nous est de répondre : Non, sauf de loin en loin.

Qu'un étranger prenne connaissance des anthologies de nos auteurs, qu'il parcoure notre littérature, notamment la plus justement vantée, celle de la *Jeune Belgique* et de la génération symboliste, quelle n'est pas sa stupeur de ne trouver aucune correspondance ou si peu, entre une nationalité pétrée de catholicisme et sa production littéraire ! Sans doute, il rencontrera nombre d'orateurs, d'historiens, de sociologues, voire de critiques, imprégnés de l'esprit chrétien et s'en inspirant dans leurs travaux ; mais les purs artistes, les dramaturges, les poètes, les romanciers, lui sembleront avoir écrit comme si la Révélation du Christ n'était qu'un mythe ou tout au plus une manière de décor. « Eh quoi ! se dira-t-il, les catholiques qui représentent la masse du peuple seraient-ils des illettrés, et d'autre part les lettrés qui forment une élite n'oseraient donc pas confesser leur foi, à supposer qu'ils soient chrétiens ? Étrange et douloureuse alternative : sont-ce les publicistes et les historiens qui nous trompent quand ils nous rapportent les faits et gestes du passé et nous vantent les dévouements d'aujourd'hui ? Ou bien serait-ce on ne sait quelle timidité, on ne sait quel respect humain qui impose ses réserves, sinon le silence, même aux talents les plus ambitieux et opère ainsi le divorce entre la pensée et la plume ? »

Pour éclaircir ce paradoxe et débrouiller la complexité du problème, c'est toute l'histoire de nos idées littéraires qu'il faudrait passer au crible de la critique. Je me borne à en esquisser une synthèse.

Si nous n'avions pas à nous mettre en garde contre les formules tranchantes, nous serions tentés de dire que notre littérature d'expression française n'existe pas avant le XIX^e siècle, ou que, si elle existe, nous sommes inexcusables de nous l'être laissé dérober par nos voisins du sud. Il est certainement permis d'adopter la seconde hypothèse et de trouver déplaisante l'attitude de qui, parlant de nos écrivains, dirait à la France, autrement que par plaisanterie :

*Vous leur fîtes, Seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.*

Le Français est trop grand seigneur, trop bon prince, et plus simplement trop respectueux de la vérité historique pour nous contester, en pleine connaissance de cause, la possession d'auteurs qui sont nés ou ont vécu soit sur notre sol actuel, soit dans des

(1) *La Nationalité belge*, p. 88.

provinces qui ont fait bloc avec les nôtres jusqu'aux XVI^e et XVII^e siècles. Nous pouvons donc revendiquer comme autant de compatriotes les poètes et narrateurs de Lille, d'Arras et de Valenciennes, les Jean Bodel, les Adam de la Halle, les Conon de Béthune, les Jean Lemaire de Belges au même titre que Jean d'Outremeuse et Jean Lebel de Liège, qu'Adenet le Roi et Watriquet de Couvin, sans parler de Froissart, de Commines et de maître Georges Chastelain, originaire du pays d'Alost et considéré comme le plus grand écrivain du XV^e siècle.

Nous mettons d'autant plus d'ardeur à les revendiquer que dans l'ensemble leurs œuvres rendent un son chrétien, baignent dans une atmosphère toute saturée de christianisme et reflètent fidèlement les aspirations religieuses de nos populations, en particulier un théâtre, dans l'épopée et dans les dits moraux.

Avec la Renaissance du XVI^e siècle, chez nous comme en France, surgit le dualisme qui oppose l'une à l'autre la vie chrétienne et l'activité littéraire, en attendant le dualisme de la religion et de la vie même.

Que dire de nos XVII^e et XVIII^e siècles littéraires, que dire qui n'ait été proféré en chœur par tous les historiens et critiques : période de décadence économique et de troubles politiques, période d'effacement devant l'éblouissant rayonnement de la pensée et de la monarchie françaises, période de léthargie et de stérilité littéraire. Un seul nom à retenir et c'est celui d'un cosmopolite : le prince de Ligne; la seule note commune aux écrivains d'imagination : une vague distinction aristocratique; un seul code qui fasse autorité; *L'Art poétique* de Boileau, y compris la sentence janséniste :

*De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.*

Quant à ce distique fameux, nous connaissons bien les solides raisons invoquées à la décharge du classicisme; il reste que ce dogme erroné a servi d'excuse aux pusillanimités et aux lâchetés de plusieurs générations de poètes.

En 1830, ne pouvait-on pas espérer que l'indépendance politique de la Belgique entraînerait l'affranchissement de nos lettres? On le crut un instant, mais l'enthousiasme et la bonne volonté patriotique ne suppléent pas au talent, bien loin qu'ils puissent le créer, et la routine officielle, non moins redoutable que la force d'inertie, se hâta de briser toute velléité d'émancipation. Cependant Van Hasselt mérite mieux que l'oubli et ses *Quatre Incarnations du Christ* attestent un courage et une nostalgie mystique qui le placent très loin en avant de ses contemporains. Octave Pirmez, lui, ne dépassa guère le stade d'un noble idéalisme platonicien.

C'est au groupe de la *Jeune Belgique* fondée en 1881, qu'on a coutume de décerner les honneurs de notre renaissance littéraire et il se pourrait bien que cet hommage fût légitime. A la faveur d'un demi-siècle de sécurité et de prospérité, et moyennant des manifestations bruyantes auxquelles sont mêlés les noms d'Edmond Picard et de C. Lemonnier, la célèbre revue de Max Waller parvient à galvaniser l'opinion publique et suscite l'éclosion d'un grand nombre de talents enthousiastes, justement admirés : G. Rodenbach, Van Arenberg, Albert Giraud, Ivan Gilkin, Valère Gille. Tous pratiquent le culte de la forme irréprochable et fabriquent des bijoux ciselés à ravir; mais tous aussi proclament la doctrine de l'Art pour l'art et s'inféodent étroitement à l'école française du Parnasse. En 1886, la *Wallonie*, d'Albert Mockel, sonne le ralliement belge autour du drapeau symboliste et voit répondre à son appel les ambitions juvéniles de Verhaeren et de Maeterlinck, de Van Lerberghe et de Grégoire Le Roy, de Max Elskamp et d'André Fontainas. Les uns et les autres, Parnassiens et symbolistes, ont rendu l'inappréciable service de réconcilier le public belge avec la haute et pure littérature, ils ont forcé l'admiration de l'étranger; mais, on peut le regretter, ils n'ont exécuté leur œuvre qu'en obéissant aux disciplines et aux mots d'ordre venus de Paris. Ils ont contribué à détourner, pour ainsi dire, de leur patrie, et à dénationaliser nombre de nos écrivains fascinés par l'éclat de la Ville-Lumière : tels les dramaturges Kistemaekers, Francis de Croisset, le comte Albert du Bois, tels les romanciers 't Serstevens, André Baillon, Horace van Offel, les deux frères Rosny. Illusion pénible, dont jadis ne furent point victimes, Dieu merci, ni les maîtres architectes de nos beffrois et de nos maisons communales, ni les artistes de nos grandes écoles de peinture de Bruges et d'Anvers, ni même en France le génial poète Mistral.

Voilà pour l'ordre esthétique. Dans le domaine religieux, combien plus graves les réserves à formuler!

La plupart de ces écrivains ont ceci de particulier que pour eux n'existe que le monde visible soumis au despotisme de lois obscures et mystérieuses. Aussi cèdent-ils sans mesure d'une part à leur passion de la couleur et du pittoresque plantureux, d'autre part à leur manie de la mythologie naturaliste. Ils analysent peu, décrivent avec excès, souvent sans retenue et concluent implicitement à l'on ne sait quel stoïcisme rationaliste. A peu d'exceptions près, romanciers, poètes et dramaturges, Demolder comme Verhaeren, Giraud comme Maeterlinck, s'accordent à nous peindre le milieu et puis l'homme subissant l'influence de ce milieu, l'homme en proie à la fatalité, à la souffrance, à la misère sans nulle perspective ouverte sur un au-delà certain. Littérature de la pitié humaine, notait récemment un excellent critique (1); littérature du déterminisme, préférons-nous déclarer pour découvrir la racine même du mal.

Que ce jugement puisse paraître fort sévère et que par conséquent dans une étude plus développée, il doive appeler des correctifs, par exemple en faveur du théâtre de MM. Vanzype, Spaak et Rency, nous en convenons aussitôt; mais il importait ici de souligner le contraste saisissant entre la génération d'hier et celle qui se lève aujourd'hui, pleine de promesses. A vrai dire, le changement auquel nous assistons nous inspirerait moins de confiance s'il n'était l'aboutissement de longs efforts, si les voies ne lui avaient été préparées par quelques aînés dont la plupart se rencontrent dans la revue catholique *Duendal*; ce sont des poètes comme l'abbé Hoornaert, Olivier-Georges Destrée, Thomas Braut, Adolphe Hardy, Louis Halleux, Victor Kinon, Fernand Severin, P. Nothomb; des conteurs et romanciers comme Henri Carton de Wiart, Pol Demade, Georges Virrès, Henri Davignon; des critiques littéraires comme Eugène Gilbert, Georges Dautrepoint, Firmin van den Bosch, Maurice Dullaert, le chanoine Halflant; enfin, des essayistes et publicistes comme le comte Verspeyen, le P. Van Tricht, Arnold Goffin, Joseph Demarteau, Mgr Schyrgens.

Aux historiens futurs appartient le travail d'établir les causes du renouveau catholique d'après-guerre dans notre monde des lettres. Dans leur bilan complet que nous n'avons pas à dresser ici, ils mentionneront sans doute des noms comme le critique Léopold Levaux, le poète Camille Melloy, le dramaturge Michel de Ghelderode, et, d'une façon globale ou détaillée, les collaborateurs de nombreux périodiques d'un esprit nettement spiritualiste et militant, comme *La revue catholique des idées et des faits*, *La Terre wallonne*, *La Scène*, *Les Cahiers de la Jeunesse catholique*, *La Revue des Auteurs et des Livres* : toutes publications dont le programme rajeunit le haut traditionalisme dignement représenté, depuis soixante-trois ans, par la *Revue générale*. Entre beaucoup d'autres influences décisives, les historiens pourront signaler l'action sociale retrempee aux sources de la piété, le souci réaliste d'un accord plus loyal entre la vie et la pensée dans les milieux universitaires, le prestige d'un cardinal Mercier, l'apothéose du prêtre-poète flamand Guido Gezelle. Quelles que soient ces causes et avant que nous puissions contempler le tableau complet de leurs résultats, nous saluons, avec confiance, le beau départ — puisqu'il ne peut être question d'un beau retour — vers les rives ensoleillées de l'humanisme chrétien. A la nouvelle jeunesse consciente nous savons gré de répudier le dogme suranné de l'incompatibilité de l'art et de la religion, nous lui savons gré de ne plus admettre qu'elle doive se faire pardonner ses croyances dans quelque domaine que ce soit. Sans doute, elle n'a pas à méconnaître le mérite littéraire des non-croyants parce qu'ils sont non-croyants, ni à exalter les auteurs catholiques pour le seul motif qu'ils sont catholiques. Forte de son esthétique à elle, elle veut forger l'œuvre belle en tant que catholique et non pas quoique catholique; elle ne se contente plus de peindre la religion par le dehors, mais elle veut en exprimer l'âme et l'esprit; elle n'a pas tant le souci du sujet chrétien que de la vision chrétienne du sujet. Pour elle, enfin, l'œuvre d'art est la traduction de la vérité et de la vie totale, c'est-à-dire de la vérité éclairée et de la vie régénérée par Celui qui est en même temps la voie, la vérité, la vie, et, par surcroît, la Beauté transcendante.

A cette jeunesse, nous disons :

Vous êtes la jeunesse belge par excellence, parce que vous reflé-

(1) J. NÉLOT, *La Littérature en Belgique*. (Le Correspondant, 1^{er} mars 1930).

tez toute l'âme de la patrie, avec ses meilleures vertus ancestrales. Vous avez le droit de reprendre à votre compte et la fière parole de Camille Lemonnier : « Nous-mêmes ou périr », et l'altière devise des *Jeune-Belgique* : « Soyons nous ! », parce que vous prêtez à ces formules la plénitude de leur sens national et chrétien. Gardez étroitement unis dans vos cœurs l'enthousiasme de votre foi, l'amour de votre pays, le culte des belles-lettres, et vous réaliserez dans son acception la plus haute le programme que le futur Léopold II, alors duc de Brabant, traçait dans son discours au Sénat de Belgique, le 11 mars 1856 — et c'est par cette déclaration que je veux finir — :

« Si la Providence nous a prodigué des compositeurs, des statuaires et des peintres hors ligne, nos provinces possèdent aussi des écrivains qui ont su se distinguer et produire, en français comme en flamand, pendant les vingt-cinq années écoulées depuis notre émancipation, plus d'une œuvre remarquable. Le résultat est important, poursuivait le jeune prince, car une sage politique nous enseigne qu'un peuple jaloux de son existence indépendante doit tenir à posséder une pensée à lui, à la revêtir d'une forme qui lui soit propre et qu'en un mot la gloire littéraire est le couronnement de tout édifice national. »

CARLOS LEFÈVRE, S. J.

Le travail forcé⁽¹⁾

La question du travail forcé des indigènes aux colonies est actuelle. La Société des Nations s'en occupe, et elle médite des projets qui ont pour but d'établir graduellement dans les colonies le régime de travail libre qui est en vigueur parmi les peuples civilisés.

* * *

Le travail pour autrui est libre lorsqu'il est dû en vertu d'un contrat dépourvu de sanctions pénales. Ni peine pécuniaire, ni peine de prison pour refus du service auquel on s'est engagé. La rupture ou l'inobservation de l'accord donne simplement lieu à des dommages-intérêts proportionnés au tort subi par la partie lésée. Le travail est d'autant plus libre que le contrat sans sanction pénale, en vertu duquel il est exigé, est lui-même de plus courte durée. Si ce contrat est à chaque instant résiliable par la volonté de l'une ou de l'autre partie, alors la sanction civile des dommages-intérêts ne trouve même plus matière à application, et la liberté d'engagement des travailleurs est complète. Dans cette hypothèse, les ouvriers peuvent au jour le jour nouer et dénouer le contrat sans s'exposer à aucune sorte d'inconvénient. Tel est précisément le statut du salarié européen. Car en Europe — et particulièrement en Belgique — les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des contrats de travail sont conclus sans stipulation de durée et considérés, aux termes de la loi, comme résiliables à chaque instant. A cette parfaite liberté du travail il n'y a qu'une restriction : la loi exige un préavis de congé qui est généralement de huit jours. Le contrat est alors en fait un contrat de huit jours, et il n'y a lieu à dommages-intérêts que si ce délai n'a pas été observé. Ces dommages-intérêts portant sur quelques journées de travail sont nécessairement très modérés. Pratiquement, la liberté du travail n'est pas entamée. Encore la règle du préavis n'est-elle pas absolue, et il y a un nombre de cas — coutume, clause contractuelle, stipulation du règlement d'atelier — où le congé peut être donné sans délai et sur-le-champ.

* * *

(1) Nous devons à la grande obligeance de M. Vrancken, de l'*Union Civique Belge*, la publication simultanée de cet article dans le bulletin du 1^{er} octobre de l'*U. C. B.*, et dans la *Revue Catholique*.

Pareil régime n'est nulle part en vigueur aux colonies en ce qui concerne le travail salarié des indigènes. Le travail y est toujours forcé. Mais il y a des degrés dans la contrainte. Celle-ci est plus ou moins accentuée.

A un premier degré, le travail de l'indigène est dû en vertu d'un contrat librement souscrit et garanti par des sanctions pénales : amende, prison ou violence corporelle. Et comme les contrats portent terme, les ouvriers indigènes sont maintenus au travail pendant toute la durée convenue, sous la menace de châtimens sévères. Le régime de travail est en quelque sorte un régime d'esclavage limité et temporaire, d'autant plus odieux que le terme du contrat est plus long. Et s'il y a des contrats à court terme de un, deux, trois ou six mois, le contrat à long terme de un, deux, trois et même cinq ans est malheureusement le plus répandu et constitue la règle presque universelle.

Dans le territoire sous mandat britannique de la Nouvelle-Guinée, le contrat de travail est de trois ans au service des particuliers et de cinq ans au service de l'Etat. L'engagé est passible d'une amende équivalant au salaire de quinze jours ou d'un emprisonnement de quinze jours s'il néglige sa tâche. Trois mois de prison lui sont alloués s'il n'entre pas au service de l'entrepreneur qui l'a embauché ou s'il déserte le chantier. Dans le Somaliland britannique, sur le golfe d'Aden, le contrat est conclu pour un ou deux ans. La rupture anticipée entraîne, pour le patron comme pour l'ouvrier, une amende qui peut aller jusqu'à 500 roupies et un mois de prison. Dans le territoire du Tanganyika et à Zanzibar, aujourd'hui sous mandat britannique, les ordonnances punissent la désertion d'une amende de 500 sh. et d'un emprisonnement de un à six mois. Pour les garçons de moins de seize ans, le tribunal remplace éventuellement l'amende et la prison par la peine du fouet. Dans la colonie du Cap, le 12 octobre 1928, septante-deux indigènes employés au laboratoire vétérinaire de l'Etat à Johannesburg ont dû payer 10 sh. d'amende pour « abandon illégal du travail ». Voilà ce qui se passe dans les possessions britanniques.

Et voici le régime des possessions françaises. En Indo-Chine, d'après les ordonnances publiées en 1927 par le gouverneur socialiste Varenne, le contrat de travail peut être de trois ans. Sanctions : amendes ou cinq jours de prison ou les deux peines cumulées pour absence de vingt-quatre heures, pour refus de service ; amende ou trois mois de prison ou les deux peines cumulées pour une absence de plus de deux jours ou pour désertion. Dans toute l'Afrique française et à Madagascar, réglementation analogue.

Dans les possessions hollandaises, la durée maximum du contrat est de trois ans et de treize mois pour un contrat renouvelé. Les Javanais importés à Sumatra y séjournaient autrefois trois ans, terme aujourd'hui ramené à deux ans. En cas d'inobservation des clauses du contrat et de désertion, les règlements prévoient des peines d'amende, de prison de châtimement corporel.

Il en est de même au Congo belge. Les contrats à long terme et même les contrats où rien n'est stipulé quant à la durée, y sont entourés de garanties : 50 francs d'amende ou deux mois de servitude pénale ou les deux peines cumulées pour inobservation de l'accord. La servitude pénale peut être portée à trois mois, si l'ouvrier a reçu une avance de fonds pour le travail qu'il refuse d'exécuter.

Bien entendu, ici comme partout ailleurs, il y a des tribunaux qui jugent les infractions et appliquent les peines. Ce n'est pas le régime du bon plaisir. L'employeur est surveillé et toute une législation protège l'indigène contre l'arbitraire dont il pourrait être l'objet. Ni tyrannie ni despotisme. Il y a une légalité. Malgré cette réserve, reconnaissons que toutes les puissances coloniales recourent jusqu'à un certain point au travail forcé, sous la forme de contrat à long terme avec sanctions pénales.

Est-il possible de s'en passer ? La généralité de la pratique semble

indiquer sa nécessité. Le travail libre suppose des conditions qui ne sont pas toujours réalisées aux colonies par les indigènes. Il implique une certaine moralité, la fidélité à la parole donnée, le respect de la signature, un sens de la justice, un sentiment de l'honneur, un amour du travail que le christianisme confère ou fortifie, mais qui sont encore à acquérir par les peuples sauvages ou demi-civilisés. Le point de savoir si l'on peut contraindre un homme à exécuter des engagements qu'il a librement contractés, est hors de conteste. La transgression des contrats est une faute morale. Elle peut être réprimée. Elle doit l'être, si elle menace de devenir générale et d'engendrer un trouble grave de l'ordre social.

Pacta servanda : les conditions doivent être observées. Sans cette règle, il n'y a plus de société possible. Si pour en assurer le respect et réduire les infractions à un minimum qui ne compromet pas l'existence collective, il faut en appeler aux sanctions pénales, celles-ci sont autorisées pourvu qu'elles soient appliquées avec modération par un juge impartial. La nécessité des sanctions pénales donne la mesure de leur licéité. Il en est de même de la durée des contrats : celle-ci doit être réduite au minimum indispensable pour parer à l'instabilité de la main-d'œuvre et pour obtenir dans le travail une continuité sans laquelle aucune entreprise n'est viable. Nul homme compétent ne prétend que le régime du travail libre, tel qu'il est pratiqué en Europe, puisse être, dès aujourd'hui, le régime normal et général du travail indigène aux colonies. Le travail libre, c'est-à-dire par contrat à court terme sans sanction pénale, est un idéal auquel il faut tendre et dont la civilisation doit préparer l'avènement. Le civilisateur en prépare l'avènement en réduisant autant que faire se peut la durée des engagements, en limitant la journée à un nombre d'heures raisonnables, en payant de bons salaires, en pourvoyant au bien-être matériel et moral de l'ouvrier indigène. Dans ces conditions, le travail est récompensé par un niveau de vie supérieure et cette récompense est un mobile qui peut par lui-même déterminer au travail sans devoir recourir aux châtements.

* * *

Forme plus rude du travail forcé que d'obliger au travail un homme qui ne s'y est engagé par aucune sorte de contrat ni verbal ni écrit et qui refuse même obstinément de donner son consentement à n'importe quelle convention de louage. L'autorité publique a-t-elle le droit de pousser la contrainte jusqu'à ce degré extrême ? Ce droit est incontestable quand la contrainte a pour objet de prévenir une calamité publique ou d'y remédier. Dans ce cas, même en Europe, on considère les réquisitions de travailleurs comme légitimes, et personne ne songe à en récuser le caractère moral. Plaçons-nous donc en dehors de cette hypothèse. Il n'y a pas de danger public imminent à écarter. Il s'agit simplement d'approvisionner de main-d'œuvre des entreprises d'Etat ou des entreprises privées qui en manquent. Pareille réquisition est-elle licite ? Elle est certes à condamner, si elle se dissimule derrière un contrat dont le consentement est extorqué par la menace et par les mauvais traitements. Ce procédé hypocrite, qui caractérise trop souvent les méthodes d'embauchage dans les colonies, est vicié par la tromperie : il est contraire à la morale, à la science éducative, à la pédagogie civilisatrice. On doit avoir la franchise de ce que l'on fait. Supposons donc que la réquisition soit sincère, avouée et ne s'abrite derrière aucun subterfuge. Quelle est sa valeur en droit naturel ? Pour répondre à cette question, il faut savoir quel est le but de la colonisation.

Un des buts de la colonisation est de fournir des matières premières et des vivres aux nations surpeuplées dont le territoire est trop exigü ou trop pauvre. Les biens de ce monde sont à l'usage de tous. Ils ont été répartis d'une manière très inégale. Ici,

population dense et pénurie de richesses ; ailleurs, opulence de la nature et population clairsemée. L'art intelligent de l'homme doit corriger les coups aveugles du hasard. Ceux qui manquent du nécessaire ont le droit d'aller le prendre ailleurs, là où il y a surabondance de biens et insuffisance de leur exploitation. Et si malgré un travail personnel ingénieux, toujours intense et parfois très ardu, ils n'arrivent pas à capter dans la proportion utile ces biens surabondants, il leur est loisible, sans dépouiller personne de ce qui lui revient, de contraindre à une activité économique plus féconde des naturels qui ne s'y prêtent pas spontanément. Il n'y a dans la pratique, ainsi définie et ainsi limitée, rien de contraire à la loi naturelle, rien de contraire à la charité internationale.

Le deuxième but de la colonisation est de porter la civilisation chez les peuples arriérés. Nous avons le droit et le devoir d'aider nos frères à s'élever. Tous les hommes ont la même destinée : le développement de leurs facultés, l'épanouissement de leur personnalité. Nous devons faire fructifier nos talents. Nous avons une intelligence, une volonté, des sens, des forces corporelles pour nous en servir. Des cerveaux nous ont été donnés pour les employer. Le progrès est notre fin commune. Dans la voie du progrès, certains peuples ont marché plus vite, d'autres sont en retard. Ceux-là ont le droit de faire profiter ceux-ci de leur expérience et de les faire participer aux biens de la civilisation qu'ils ont été les premiers à cueillir. Ils en ont même le devoir. Supposons, dit Victoria, docteur scolastique du XVI^e siècle qui s'est illustré par la vigueur avec laquelle il a défendu les indigènes contre les exactions des Espagnols et des Portugais, supposons que dans une nation européenne tous les adultes viennent à disparaître et qu'il n'y subsiste plus que des adolescents et des enfants. Assurément il y aurait pour les autres peuples un devoir et même une obligation pressante de charité de prendre en main l'éducation de ces enfants, de les instruire, de les initier aux arts et métiers, de les aider à se tirer d'affaire dans la vie. N'avons-nous pas un devoir analogue vis-à-vis des peuples sauvages ? Eu égard à l'état rudimentaire de leur développement intellectuel et moral, ces peuples sont-ils composés d'autre chose que d'enfants et d'adolescents ? A nous les peuples supérieurs, à nous les peuples adultes de faire leur éducation, de les instruire, de les initier au commerce et à l'industrie, et, dans la suite, aux biens plus élevés de la science, de l'art et de la littérature. C'est pour remplir ce devoir de charité que nous allons aux colonies. Nous y poursuivons un but de civilisation et nous avons la faculté d'appliquer à ce but tous les moyens permis. Le travail est un des plus puissants moyens de civilisation. Dans l'indolence et le désœuvrement de l'indigène, tout effort pour perfectionner et améliorer les races inférieures est voué d'avance à l'échec. D'autre part, le travail est une obligation morale à laquelle personne n'a le droit de se soustraire. « Si quelqu'un ne veut pas travailler, dit saint Paul, qu'il ne mange pas. » Devoir qui s'impose à la conscience de tout homme, instrument sans lequel toute œuvre de civilisation est frappée de stérilité, le travail fait l'objet d'une contrainte légitime, chaque fois que la réquisition atteint l'indigène qui se dérobe à l'activité productive ou qui s'y adonne avec une nonchalance excessive.

En aucun cas, la réquisition, qu'elle soit faite pour une entreprise publique ou pour une entreprise privée, n'est licite, si elle atteint des indigènes qui, pour leur compte personnel ou pour le compte d'autrui, accomplissent d'eux-mêmes et à suffisance, sans coercition, le devoir du travail.

Naturellement travail de réquisition ne signifie pas mauvais traitements. Le travail de réquisition doit être payé à son juste prix, il doit être compatible avec l'hygiène et la morale, il doit respecter les exigences de la vie conjugale et de la vie familiale, il doit s'accomplir dans un habitat biologiquement favorable,

il doit être entouré de mesures protectrices d'autant plus sévères que le travailleur indigène est plus faible et plus exposé à l'outrage. C'est le mépris de ces règles de justice et de charité — et non le principe de réquisition en lui-même — qui est la plaie des colonies.

La réquisition est en usage au Congo belge, comme dans les autres territoires indigènes. On nous a fait une mauvaise querelle quand on nous a dénié l'aptitude colonisatrice, sous prétexte que que nous recourions au travail forcé. On nous a imputé à faute des pratiques dont on ne peut se dispenser et dont ne se dispense aucune puissance coloniale. La vérité est que le travail libre est un idéal lointain auquel il faut préparer les voies et le travail forcé un pis-aller dont il faut poursuivre la suppression. La contrainte de travail n'est pas condamnable si elle est nécessaire et si, d'autre part, l'humanisant de plus en plus, on provoque dans le milieu indigène les transformations qui la rendront un jour inutile. On s'attache à cette œuvre dans l'Afrique belge et on ne s'y trouve pas plus éloigné qu'ailleurs du grand but qu'il s'agit d'atteindre.

M. DEFURNY,
Professeur à l'Université de Louvain
et à l'École de Guerre.

Desvallières, peintre religieux ⁽¹⁾

« J'ai couru après Dieu, toute ma vie... »

Je revois la barque sur l'eau qu'épouse le soleil, et Desvallières, les mains aux rames, qui me raconte très simplement comment il est retourné au catholicisme. Aboutissement logique de recherches ardentes et de nostalgies inapaisées, découverte progressive et passionnée du mystère de la vie cachée que son rêve de grandeur et de mélancolie poursuivait en vain dans la détresse fardée des filles de joie, l'innocence émerveillée de l'enfant, le faste chimérique d'un Gustave Moreau.

Desvallières est tout sensibilité. Il ira d'un bond vers ce qui le touche ou l'exalte; mais il ne faut pas confondre cette sensibilité, d'essence très rare aujourd'hui, avec cette émotion des modernes toujours plus ou moins érotique. Celle-là emporte avec elle un élan, une fleur de cœur, une bonté enfin qui la garde de tout péché grave. Mais nous la reconnaissons. Elle est, décaillée de toute emphase comme de toute polissonnerie, cette fameuse sensibilité du XVIII^e siècle, venue de Jean-Jacques et transmise à l'état pur par cette race des Legouvé si foncièrement honnête; ils n'ont pris des rêveries de l'Emile que l'exaltation des sentiments naturels, l'amour du foyer et des enfants, la piété pour l'infortune. Ne voyant jamais dans les idoles à majuscule de leur temps des abstractions envieuses et sanglantes, ils avaient pris au sérieux les déclamations sur la Vertu de l'amant de M^{me} de Warens. En somme, leur philanthropie ne fut jamais qu'un christianisme anémié par le déisme du *Vicaire savoyard*, mais qui ne demandait qu'à reprendre chair et sang dans le cœur magnifique de leur descendant.

Ainsi ce ne sont pas des considérations métaphysiques ni même morales qui ont ramené Desvallières à la foi, mais une démarche psychologique agissant parfois sans qu'il s'en doutât. La lecture d'un Léon Bloy, d'un Huysmans, le silence d'une église, l'assistance à une messe matinale, mille impondérables; et, un beau matin, il se réveille chrétien.

Peu à peu, il découvre que cette tendre sollicitude qui nous entoure, cette obscure et passionnée tristesse qui accompagne nos remords, a un visage et qu'elle ressemble à Jésus-Christ. Il est là dans le regard du pêcheur, la supplication du pauvre, l'innocence de l'enfant, tantôt crucifié par nos crimes, tantôt rayonnant

dans la toute-puissance de son Père et le charme de ses dons inépuisables. Mais il ne nous quitte plus et sa présence est l'air même que nous respirons. Il est là avec tous ses mystères. Impossible de le fuir. Il nous poursuit dans nos plus secrets refuges. C'est ainsi que Desvallières a rencontré le Christ en pleine vie, en pleine épaisseur terrestre. Ne lui demandez pas de transposer sa foi dans des compositions allégoriques comme les artistes de la Renaissance; lui, il voit son Dieu comme les Primitifs le voyaient, dans sa famille, dans sa nation, dans l'atelier même où il peint. Pour lui, la visite de l'Ange à la Vierge ne s'est point passée une bonne fois pour toutes dans une chambre galiléenne du temps de Tibère; elle se renouvelle dans toutes les demeures des hommes, dans tous les temps, sous tous les cieux. Prononcé une fois par Marie au nom de toute l'Humanité, le *Fiat mihi* se perpétue dans les siècles des siècles. C'est pourquoi Desvallières représentera l'Annonciation dans une chambre de sa maison, donnera à la Vierge les traits de sa race, la vêtira d'une robe d'une de ses aïeules, peindra amoureusement, à côté d'elle, le guéridon ancien qu'il a connu enfant et qu'il a toujours vu là.

Au Salon d'automne de 1926, quatre immenses panneaux tonnaient la gloire de l'Incarnation comme de radieuses symphonies de Tiepolo. C'était soudain l'air des hauteurs, la trompette guerrière qui couvrait les modulations de la flûte et les miaulements des banjos des concerts avoisinants. Pendant tout un été, dans la prière et la crucifixion d'une sainte épreuve domestique, Desvallières avait brossé, à Seine-Port, une composition sur le thème de l'Ascension qui devait décorer les plafonds caissonnés de l'église Saint-Jean-Baptiste de Pawtucket, aux Etats-Unis. Le groupe serré des Apôtres et de la Vierge, aux têtes renversées, se tendait d'un seul élan comme aspiré par le Christ qui s'élevait, les mains percées, le corps puissant et calme; d'énormes faisceaux de rayons tombaient du ciel et touchaient la terre; des têtes d'anges ardentes volaient dans les nuages dont les massives volutes roulaient majestueusement. Dans la sphère d'azur et de rose où siégeait sa gloire, Dieu le Père étendait les bras vers son Fils. La Colombe de l'Esprit-Saint aux ailes bleutées volait au-dessus du Christ qui remontait à son Père comme il l'avait dit et allait siéger à sa droite selon le témoignage de David. Saint Michel vêtu de son armure se tenait debout aux pieds du Trône; d'une main il encensait le Très-Haut, de l'autre il s'appuyait sur son épée qui avait précipité Satan dans l'abîme. Ce n'était pas le Père qu'il regardait, mais sa tête inclinée se prosternait d'adoration vers le Dieu-Homme qui élevait ainsi la Terre à une telle dignité et il songeait à ce mystère dont la profondeur d'amour, incompréhensible aux anges mêmes, avait révolté l'orgueil du plus haut des séraphins.

Pour Desvallières, en effet, il n'y a qu'une histoire, un drame ineffable en ses splendeurs cachées qui se continue jusqu'à la fin des temps : l'Incarnation du Fils de l'Homme. C'est à ce mystère inépuissablement médité que Desvallières alimentera désormais ce lyrisme fougueux qu'au temps de sa jeunesse Gustave Moreau avait éveillé sans avoir su l'orienter. Dans toute famille, par exemple, il verra la Sainte Famille et il existe de lui un prodigieux *Saint-Joseph dans l'Arbre de Jessé*. Corps et arbre, bras et branches, tête et feuillages s'entremêlent inextricablement et l'Époux offre dans ses bras, comme le fruit suprême de l'Arbre, un petit enfant, le *Puer datus est nobis* des Matines de Noël.

Mais où le pathétique du peintre éclate dans toute sa force c'est dans l'expression du Christ lui-même, si conforme, quoi qu'on en ait dit, aux Écritures et à la tradition mystique la plus sûre. Regardez cet Homme coiffé d'affreuses épines, qui se décline de son gibet et fouille son côté troué par la lance pour donner son cœur à cette foule indifférente qui passe loin de lui. Ne cherchez pas ici le Christ en majesté des fresques byzantines, ni le Juge souverain des tympans de Chartres et de Reims, c'est la Victime lamentable d'Isaïe, qui a vendangé àprement toute la vigne amère du péché et l'a foulée dans le pressoir de la douleur et qui sort tout ruisselant de cette vendange; c'est l'Homme de douleur, l'Époux effrayant que jamais encore, depuis Grünewald, l'art n'avait osé peindre ainsi. Les âmes sensibles ne reconnaîtront pas ici leur joli Dieu à la barbe frisée et à la chevelure bien peignée qui les regarde d'un œil si tendre. Mais ce Christ est justement celui que décrit le trait de la messe du Sacré-Cœur : « *Ego sum autem vermis*, et moi je suis un ver de terre et non un homme... » Voyez cet autre *Sacré-Cœur*, mendiant sublime de nos cœurs, vagabond des grands chemins où les folles brebis s'enlissent : le visage sculpté d'une

(1) M. Georges Desvallières a été élu, récemment, membre de l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts).

puissante douleur, il entr'ouvre les haillons de sa robe de bure où rayonne le feu de son amour; c'est un Christ d'hiver et de nuit qui brûle de réchauffer tous ceux qui ont froid. Il est maigre et fruste; il évoque les pesantes et nostalgiques arabesques d'Albert Dürer. Est-ce lui dont la Mélancolie du génial visionnaire attend l'apparition?

Qui a vu une fois le *Christ à la Colonne*, tel qu'il resplendit au Prieuré de Saint-Germain, dans le grand hall de Maurice Denis, l'illustre ami du peintre, ne peut plus oublier ce corps flagellé qui se courbe comme une flamme jaune emporturée de sang sur le blanc cruel de la colonne; une ombre noire, étonnante de résonances haineuses, sorte de brasier ténébreux, le regard même de Satan, accentue encore l'ardeur pure des jaunes et des rouges qui brûlent sur le corps du Christ comme les fibrilles enchevêtrées d'une pierre translucide. On pense à la lueur délaissée de la lampe du tabernacle lorsqu'elle éclaire l'église de village, où personne n'entre, à la souffrance solitaire du Christ abandonné par les siens : c'est bien là l'Époux d'une sainte Thérèse, dans une des chambres les plus secrètes des châteaux de l'âme.

C'est sans doute à dessein que le peintre des joies franciscaines et des matinées alleluïatiques, a voulu placer cette sévère image au milieu de ses riantes incantations. Nulle part on ne saisit mieux qu'ici les deux faces du génie chrétien que ces deux grands peintres ont eu mission d'exprimer à notre temps. A l'un a été donnée la grâce de chanter les *Mystères joyeux* et à l'autre les *Mystères douloureux*.

* * *

Barrès a écrit que le Greco lui avait livré le secret de Tolède; Desvallières est le seul peintre qui ait su nous révéler le sens de la guerre. Personne avant lui n'a pu nous la traduire, ainsi, dans sa mystique intime, peut-être parce qu'aucun grand peintre ne l'avait encore vue comme de nos jours, dépouillée de l'orgueil de ses étendards et de ses fanfares, de l'éclair de ses épées et de ses cuirasses, de l'élan de ses chevauchées, du faste de ses costumes, dans son horreur absolue. Sans drapeaux, sans clairons, sans autre musique que les tonnerres des canons, le crépitements des fusillades et le miaulement des grenades, cette guerre n'a pas seulement éprouvé l'homme par le fer et le feu; elle l'a lentement torturé par un ensevelissement lugubre de quatre années dans les entrailles de la terre, où l'eau, la boue, la vermine, la soif, la faim se disputaient leur victime. Retranché du monde vivant par un enfer de plusieurs lieues, l'homme restait souvent des mois sans voir un village habité, seul avec sa détresse. Desvallières a connu cette guerre non pas comme les autres peintres de batailles, en spectateur, mais avec toutes les responsabilités d'un chef de bataillon de chasseurs à pied, mêlé à toutes les souffrances de ses hommes, broyé dans son cœur de père par la mort de son plus jeune fils. Dans cet abandon de tout l'être, ce chrétien a vu l'Homme de douleur lui montrer son visage couronné d'épines et lui offrir à nouveau ses dons méprisés : la pauvreté, la charité, l'obéissance, la vertu enfin. Aussi ses croquis de guerre, peu nombreux, ont-ils la vertu roborative des plus graves méditations de l'ascèse chrétienne, ils ornent son atelier, mêlés avec ses autres œuvres dont le sens spirituel est encore relevé et approfondi par ce voisinage.

C'est la messe aux premières lignes; un prêtre, l'aube et la chasuble jetées sur l'uniforme, élève le calice au-dessus des créneaux; la pierre de l'autel est posée à même les sacs de terre du parapet; la tranchée dessine l'amorce d'un boyau où des hommes, à l'entrée des sapes, suivent l'office.

Une autre aquarelle nous montre l'aumônier qui s'en va vers les lignes, courbé sur un bâton, ses musettes bourrées de provisions. Le passage est repéré et des trous d'obus l'encadrent. Les moindres détails de l'équipement sont traités avec amour : les molletières, les gros souliers à clous, le bleu vert de la capote.

Plus loin, ce sont des études d'arbres fracassés qui dressent leurs moignons comme des gibets sur un calvaire. Dans le feuillage de grands sapins, une statue de la Vierge rayonne, image d'un secteur tranquille, où les pauvres hommes goûtent une trêve. Le Sacré-Cœur apparaît dans le nuage d'un éclatement d'obus... Désormais, Desvallières évoquera toujours l'humanité dans ce paysage de tonnerres et d'éclairs, de terre bouleversée où il a vu tomber son jeune fils. Il a compris que la gloire qu'il avait cherchée en vain jadis dans le faste décoratif et l'élégance mondaine, seul le dépouillement de la guerre la lui donnait.

Qui ne se souvient du grand coup qui le frappa lorsqu'au Salon de 1919, il aperçut au milieu de notations anecdotiques ou allégoriques, sincères ou emphatiques, cette vision grandiose, emportée : le *Drapeau du Sacré-Cœur*? Sous un ciel noir et fermé s'étendait, déserte et bouleversée, une terre jaunâtre où luisaient de livides blancheurs et des bleus verdissants; des fils de fer rampaient et s'entrelaçaient comme les épines d'une couronne monstrueuse de dérision et de misère; seul se dressait un tronc d'arbre cassé dont une branche pendait; et, debout, près de lui, le Christ au point de succomber, hagard et le corps raviné d'angoisse, s'appuyait à la hampe du drapeau français dont l'immense pan houleux l'enveloppait, le rouge revêtant tout son corps d'une tunique sanglante; son bras se raidissait le long de la frange blanche et y tendait son cœur ensanglanté, et sa tête de supplicé que le bleu auréolait se redressait vers son Père. Au bas du tableau une capote de chasseur, un bérêt alpin, un fusil, une rose rouge, reliques de son fils Daniel, tué dans les Vosges en 1915, choses intimes traitées avec une ferveur, une tendresse de coloris aux profondes résonances.

Cette peinture de douleur et de foi foudroyait tout autour d'elle. On ne pouvait oublier cette flamme sombre sortie des abîmes de notre dérélition, cette violence que le Christ faisait à son Père, au nom de l'humanité dont il a épousé la chair. Cette souffrance monotone, anonyme, cachée dans des trous, écrasée par des monstres de fer et de feu qui l'épiaient de partout et fondaient sur elle à l'improviste, pour la première fois nous la voyions dans sa mystérieuse vérité; l'homme savait enfin où elle le conduisait; elle réveillait au plus profond de lui-même une autre détresse divine, fraternelle et transformatrice. On chercherait vainement, je ne dis pas dans l'art contemporain, mais dans l'art de tous les temps, un pathétique qui dépasse cette œuvre; elle s'apparente aux plus émouvantes compositions des Greco, des Valdés Leal et des Grünewald.

Les *Panneaux décoratifs pour une chapelle privée en mémoire de la Guerre*, qu'on put voir au Pavillon de Marsan, ornent maintenant la chapelle du château de Saint-Privat. Dans un élan fougueux de gestes qui fait songer au Tintoret, toute une symphonie héroïque célèbre « la lutte passionnée de l'humanité pour reconquérir le Paradis perdu » depuis la Malédiction de l'Éden jusqu'au Calvaire. Parmi tant de scènes traitées avec autant de force que de sobriété, quatre images sublimes saisissent le visiteur et l'obsèdent longtemps. Un soleil rouge et menaçant se dissout dans les eaux du déluge sous un ciel tragique aux larges nuées que le vent des fins de monde balait et déchire, cependant que l'Arche s'avance, tranquille, lumineuse, comme un astre insolite dans ce paysage d'abîme. Le Calvaire dresse ses trois croix, plantées asymétriquement avec une violence sauvage. Du tombeau vide renaît l'Arbre de vie aux branches empoûvrées.

Face à ce drame de la Rédemption, resplendit l'Holocauste français. Dans un bois pareil à ceux dont les noms étranges traversaient soudain les froids communiqués comme de sombres rêves, le Bois le Prêtre, le Bois Bourru, le Bois Brûlé, sans hâte, avec un rythme solennel, des hommes casqués, vêtus de bleu, montent des tranchées; les yeux fixes, l'arme à la main, transfigurés par l'horreur sacrée au milieu des cadavres et des pierres broyées, sous la rafale des tonnerres et des éclairs, ils marchent. Le Christ est à leur tête; nous le reconnaissons; c'est le même que l'Homme de douleur qui tendait son cœur dans l'immense drapeau gonflé de tout l'amour de la race; il les conduit vers le royaume de la vraie Paix. Déjà l'immense armée des morts parés d'auréoles, vêtus de bleu, soutenus par leurs saints patrons et ceux de leurs paroisses, s'élèvent vers le ciel où l'appellent les trompettes des Anges et où les Saints martyrs l'attendent avec leurs palmes, sous un nuage empoûvré qui n'est plus qu'une prodigieuse rose.

Laqueus contritus est et nos liberati sumus, a inscrit Desvallières au bas de sa composition : *Le filet a été rompu et nous avons été délivrés*.

Il y a là, en effet, une furie d'évasion hors de la chair, hors de la mort, d'un mouvement irrésistible; et la violence de certitude qui soulève cette montée de la terre vers le ciel traduit avec un accent grandiose la parole libératrice du psaume.

Encore dans toute sa force créatrice, riche d'un métier rompu à toutes les techniques les plus nouvelles, Desvallières, semble-t-il, est sur le point de trouver, entre la fermeté de son dessin et la folle sensibilité de son coloris cet équilibre qu'il a cherché jusqu'ici avec une fièvre si émouvante. Cette maîtrise est significative dans

ses œuvres les plus récentes, notamment dans les *Six vitraux pour la Chapelle de Douaumont*, la *Flamme sous l'Arc de Triomphe*, l'*Eglise douloureuse* et certaines interprétations de la *Vie de Sainte Thérèse* aux extraordinaires couleurs de neige au crépuscule et de sang séché.

Desvallières n'a pas fini de nous surprendre et de nous ravir. A mesure qu'il s'avance dans l'approfondissement de sa foi, ses symboles se simplifient, il nous fait toucher l'invisible.

Visio tua merces. La vision sera ta récompense. Cette grande parole de saint Augustin vient d'elle-même à nos lèvres pour caractériser l'ensemble de cette œuvre toute consumée de charité.

ROBERT VALLERY-RADOT.

Une génération sans critique

Sous les symptômes que révèle au dehors la crise de la librairie, il faut bien déceler au-dedans un mal beaucoup plus grave et qui touche à la vie même de notre littérature. La désorganisation est profonde et se manifeste chaque jour davantage. On en parle entre écrivains, on s'en préoccupe dans la mesure même où l'on s'y trouve engagé; et devant tant de signes inquiétants et redoutables, on ne manque pas de se demander à part soi, où va la chose littéraire. Mais la critique active est couverte par les débordements de la publicité et de la louange mercantile. L'indépendance et la réserve n'ont plus cours. On craint d'écrire comme on pense; on se garde d'élever le moindre blâme, la plus légère protestation. On gémit sur les résultats, mais on néglige d'en rechercher les causes.

C'est ainsi que, depuis dix ans, on a laissé la jeune génération littéraire s'égarer sur de fausses routes, suivre des pentes dangereuses, parcourir en son nom le cercle des erreurs, sans rien opposer aux excès où la portait son ambition d'occuper rapidement la place que des pertes irréparables avaient laissée vacante. Non seulement elle n'a rencontré aucun de ces obstacles matériels où le talent s'éprouve et la médiocrité se décourage, mais elle a trouvé chez ses aînés une ouverture d'accueil, une facilité d'audience, une sympathie si indulgente qu'on peut se demander si ses véritables intérêts ont été bien servis. Il ne s'agissait pas de lui faire un barrage, mais de l'avertir et de la protéger contre elle-même, de ne pas encourager ses ignorances et ses mépris, de ne pas répondre à ses exclusions et à ses dédains par une flagornerie qui stimulait ses exigences en la laissant désemparée. Car tout n'était pas pur dans la hâte qu'on mit à lui prodiguer l'applaudissement et l'éloge; il y entra souvent plus d'adresse, de calcul, que de réelle amitié. Mauvais calcul, au reste, et qui n'a fait que creuser davantage le fossé ouvert par la guerre entre les générations. Il eût fallu ne pas se laisser prendre à la montre, sentir ce qu'il y avait d'inquiétude, de désarroi, sous l'apparente arrogance de ces nouveaux venus, sous leur naïve prétention à tout dater d'eux-mêmes. En les flattant sans mesure, on a déçu leur attente et l'on n'a recueilli qu'un surcroît de mépris. Parce qu'ils se voulaient sans maîtres, on a cherché à en faire des clients; à défaut de disciples, on a cru recruter des séides. Les jeunes gens ne sont pas dupes de telles habiletés; ils en profitent, mais elles ne leur donnent pas le change, et ceux-là mêmes dont elles tournent la tête n'en gardent par la suite que du ressentiment.

Ce qu'ils désiraient, quoi qu'il n'y parût guère, c'était la direction et le conseil, un milieu où ils pussent se rattacher. Chez ceux qui devaient être leurs guides naturels, ils n'ont trop souvent rencontré que complaisante connivence. Dépit ou intimidation, l'autorité a fait défaut; elle s'est tue et n'a rien opposé aux dérè-

glements, aux sollicitations corruptrices et cupides qui s'exerçaient autour d'eux; elle ne les a pas défendus contre les entraînements qui risquent de compromettre leur avenir: n'eussent-ils pas préféré plus de sévérité, de vigilante rigueur? Car, après des commencements si faciles, la génération qui est entrée depuis dix ans dans la vie littéraire s'aperçoit soudain qu'en dépit de quelques réussites individuelles plus ou moins brillantes, elle ne laissera de soi qu'une idée sans consistance et déjà prête à se dissoudre. Les années passent, et ceux qu'elle a produits semblent déjà fatigués, tardent à se ressaisir. Sur quoi se recomposera-t-elle? Elle n'a mis en commun qu'une émulation effrénée des amours-propres et un puissant besoin de vivre. Nulle génération ne s'est tant prévalu du privilège de son âge, du fait même de sa jeunesse, ne l'a mise en avant avec une pareille insistance: avoir moins de trente ans, cela semblait suffire à tout. Mais l'apparente union des écrivains qui la composent est toute matérielle: l'idéal, la générosité en sont absents et ses mœurs sont d'autant plus agressives et brutales qu'elle ne recouvre qu'une simple coalition d'intérêts, où les appétits de chacun se dissimulent à peine. En dehors des moyens de « réussir », de se comporter avec le libraire, de se poser chez l'éditeur, de chicaner sur la « réclame », de spéculer sur les tirages — attitudes qui leur composent un même visage avide et dur — il n'existe entre eux nulle entente d'esprit, nul accord intellectuel et moral. A distance, et par suite de certaines combinaisons d'influence, ces « jeunes » ont l'air d'être groupés; au vrai, ils ne le sont pas. Ils se pressent, ils se heurtent, ils se croisent; ils se rencontrent dans l'antichambre de la maison d'édition, du journal littéraire, où les « lancements » s'organisent; ils s'y saluent de l'œil et du geste, ils passent et tout est dit. Qu'auraient-ils d'ailleurs à se dire? Ils ne songent qu'à surveiller la « courbe » de leur vente, à s'occuper de leurs « affaires ». La vie d'une littérature est-elle là?

Sans force d'union véritable, sans but même secondaire, sans accord même passager, sur quel fond de valeurs communes cette génération pourra-t-elle se recomposer littérairement dans les années qui vont venir? A défaut de groupe, d'école, de centre doctrinal, quelle expérience positive aura-t-elle à transmettre à ses successeurs qui déjà s'impatientent de l'interroger vainement? A certaines instances pressantes et vives, elle ne sait opposer qu'un désabusement « sans remède », d'évasifs dédains. Ce qui la caractérise, cette génération, ce qui lui donne une physionomie si confuse, c'est qu'elle est sans critiques: de ses rangs, on n'a vu sortir aucun moraliste, aucun écrivain d'idées. Alors qu'elle prétendait innover en tout, elle n'a pas introduit dans l'activité littéraire une seule donnée qui lui appartint en propre, où elle essayât de se définir elle-même, de s'accorder sur certaines vues, sur certains résultats et d'y rallier les esprits. Ouvrez les revues, les hebdomadaires qui sont les plus dévoués à servir ses ambitions et qui devraient être le lieu de rendez-vous où elle exprime ses tendances: vous y verrez les « placards » de ses libraires, les photographies de ses jeunes auteurs, vous y lirez les louanges qu'on leur prodigue et jusqu'à la cote de leurs « originales »; mais s'agit-il de traiter une question d'actualité littéraire, d'aborder quelque problème de critique et d'histoire, de défendre des idées ou d'engager une polémique intellectuelle, c'est aux vétérans des lettres, aux écrivains chevronnés, aux anciens de la littérature que ces publications sont contraintes de s'adresser: ils savent faire un article. Nos jeunes littérateurs n'auraient-ils rien à dire? Toujours est-il qu'il n'y a pas eu, depuis dix ans, une seule discussion dont la génération survenante ait pris l'initiative: qu'il s'agisse des débats sur la poésie pure, sur la distinction de la mystique et de la politique, sur les humanités et la pensée bourgeoise, tous ces débats lui ont été imposés du dehors et par des hommes d'un autre âge; car sans parler de

M. Bremond ou de M. Benda qui ont dépassé la soixantaine, ni M. Berl, ni M. Guehenno ne sont des « jeunes », au sens où elle l'entend. Aussi bien les querelles qu'ils ont feint de promouvoir ne sont-elles que les suites de discussions d'avant-guerre : à la faveur de l'ignorance et de l'oubli, ils n'ont fait que les reprendre pour en fausser les justes conclusions, les résultats bien acquis ; et il fallait ne rien savoir ou n'avoir rien appris pour être dupe de leurs sophismes comme de leur prétendue nouveauté. C'est, au reste, ce qui s'est passé. Que pouvait une génération sans critique, c'est-à-dire sans héritage, sans mémoire, sans lecture et sans exemples antérieurs, contre un tel débordement d'improbités ? Il lui manquait de connaître l'origine des débats, où des furieux surgissaient en destructeurs. Mais tout cela se traduit, en fin de compte, par un arrêt, par un recul, par une régression de la culture où tout l'effort de nos prédécesseurs risque de sombrer et de se perdre. On commence à s'en apercevoir ; et c'est vers eux que se tournent les derniers venus, comme vers un corps de réserve où ils cherchent leurs appuis. Ils regardent derechef vers le passé le plus proche ; ils reconnaissent sans fausse honte que le meilleur de leurs discussions trouve ses sources dans les débats inaugurés avant 1914. « Le malheur, écrit l'un d'eux, c'est qu'elles les recommencent en les travestissant. Il y aurait beaucoup plus d'intérêt et d'honnêteté à les poursuivre tout simplement. Peut-être déboucherait-on sur des problèmes vraiment nouveaux. » Et c'est à la génération survivante qu'ils demandent de leur déblayer la route pour leur transmettre le dépôt dont ils ont la garde. Il est temps de rétablir les ponts.

HENRI MASSIS.

Virgile et le christianisme⁽¹⁾

À l'annonce de mon sujet, « Virgile et le Christianisme », la plupart d'entre vous s'attendent sans doute à une dissertation sur la quatrième églogue. Nous ne manquerons pas de toucher ce point, toujours intéressant, mais, avant cela, élargissons notre plan et voyons le grand et beau parti que, dans l'éducation chrétienne de nos jeunes humanistes, nous pouvons tirer de Virgile.

Nous sommes tous d'accord sur le but des humanités, qui consiste, selon la formule de Mgr Dupanloup, à faire l'homme plus homme, *hominem humaniorem facere*, c'est-à-dire, à développer en lui harmonieusement les qualités intellectuelles qui en feront un homme supérieur, capable de penser et d'exprimer sa pensée avec justesse.

L'expérience des siècles a prouvé — et je ne m'attarderai pas à renouveler cette démonstration — que le meilleur moyen d'atteindre ce but est l'étude des auteurs grecs et latins.

Or, parmi tous ces auteurs, c'est Virgile qui réalise le mieux, le plus complètement, le type de l'humaniste. Il réunit en lui, dans un harmonieux dosage, peut-être jamais réalisé à ce point avant lui, un ensemble de qualités qui en font un des plus beaux représentants de la perfection humaine, pour autant du moins que le paganisme la pouvait produire. Justesse et élévation de la pensée, profonde et délicate sensibilité, imagination puissante, force et douceur de style, harmonie et cadence du vers, toutes ces qualités concourent à former son génie et se répondent et s'équilibrent dans une admirable unité, qui donne l'impression de la perfection.

Aussi, peut-on dire que Virgile est le résumé, la quintessence de l'humanisme. Bien que Cicéron et Tacite figurent après lui au programme des études, parce que ce sont des auteurs plus graves ou plus difficiles, c'est Virgile qui constitue en réalité le couronnement des humanités. Homère est sans doute plus grand poète, en tant qu'il est plus proche de la nature primitive, mais Virgile présente pour nous l'avantage d'être plus proche de notre sensibi-

lité, du sentiment moderne de la nature et de notre conception d'patriotisme.

Il se rapproche même davantage, malgré sa mythologie empruntée à Homère et malgré ses aberrations dues au paganisme, de nos conceptions religieuses et morales. M. André Bellessort l'a fort sagacement démontré (1).

Est-il étonnant que, de tous les auteurs étudiés au cours des humanités, Virgile soit celui dont les élèves gardent le meilleur souvenir, celui que, plus tard, les fidèles et trop rares amis des classiques anciens relisent le plus volontiers, quand ils veulent se retremper dans les eaux rafraîchissantes de la sereine et éternelle poésie ?

Dans la maturité de l'âge, après avoir fréquenté tant de poètes modernes et souffert si souvent de leurs outrances ou de leur artificiel, les *Bucoliques* ou l'*Enéide* procurent le bien-être tonique et apaisant de la précision et de la mesure classiques. Cette promenade dans les *templa serena* de la littérature virgilienne calme les nerfs et purifie le sang, comme une ascension de montagne dans l'air vivifiant du matin. Nous devrions tous, écrivains ou intellectuels contaminés par la littérature moderne, nous imposer régulièrement cette cure de l'esprit, excellent préservatif contre une intoxication intellectuelle toujours menaçante.

— Vous voilà loin, me dira-t-on, de votre sujet. Toute cette admiration pour le poète païen n'a rien de spécifiquement chrétien.

— Sans doute, mais elle peut servir au christianisme. Cette perfection humaine de Virgile constitue un fondement naturel sur lequel s'élèvera l'édifice de la foi et de la morale surnaturelles. L'Eglise, dans le domaine philosophique, n'a pas rejeté Aristote, mais s'en est servie pour la construction de sa *Philosophia perennis*. Au moyen âge, un homme de génie s'est levé, dont le cerveau puissant a digéré la philosophie du Stagyrte et se l'est assimilée pour la mêler, dans une synthèse indissoluble, avec la substance chrétienne.

Un quart de siècle après lui, un autre génie, préalablement imbu de l'œuvre du premier, a opéré une synthèse semblable, dans le domaine littéraire, entre l'art de Virgile et la littérature chrétienne.

Ce que Thomas d'Aquin a fait pour Aristote, Dante l'a réalisé pour Virgile.

Tous deux, persuadés qu'il n'y avait aucune opposition entre la Révélation et la raison, se sont emparés, par une mainmise gigantesque, de tout ce que le monde profane leur fournissait de bon ou de beau. Loin de prétendre détruire la nature, ils ont bâti sur sa réalité objective et, de la perfection humaine, ils se sont élevés aux réalités surnaturelles.

Ces deux flambeaux de l'humanité, au moment où la Renaissance allait replonger le monde dans l'antiquité classique au risque de le repaganiser, éclairaient de leur puissante flamme la voie, où, plus tard, après les exagérations du premier enthousiasme, s'engagerait l'humanisme chrétien.

Nous pouvons d'autant plus étroitement unir les noms de ces étonnants précurseurs, que le second, dans sa *Divine Comédie*, s'est constamment inspiré de la *Somme théologique* du premier. L'un est fils spirituel de l'autre, et la comparaison instituée entre eux ne ternit pas, mais confirme la gloire du premier.

Tous deux ont admirablement montré, chacun dans son domaine, que rien d'humain ne se perd au contact du divin, que la nature n'est pas anéantie mais perfectionnée par la grâce, que la Renaissance avait tort de représenter le christianisme comme hostile à la sagesse, à l'art, à la beauté de l'antiquité profane.

Humanistes chrétiens, craignons-nous, après cela, de nous servir de toutes les ressources de la perfection naturelle pour élever le niveau intellectuel de nos élèves par le retour à l'ordre humain qui prépare, favorise et soutient si fortement l'ordre divin ?

Sans doute, on peut être chrétien et ignorer Virgile. Mais un chrétien incapable de comprendre Virgile et de goûter la suprême beauté de son art sera toujours, comme homme et *ceteris paribus*, inférieur à celui qui s'est habitué à boire à la source de ce large fleuve de poésie. La figure est de Dante, dont les vers frémissent d'enthousiasme, quand il rencontre aux enfers le Poète vénéral :

*Oh! si tu quel Virgile'o, e quella fonte,
Che spande di parlar sì largo fiume?
... O degli altri poeti onore e lume,
Vagl'ami il lungo studio e il grande amore,*

(1) Rapport présenté au premier Congrès international de l'Enseignement moyen libre.

(1) Virgile, ch. VII, III.

*Che m'han fatto cercar lo tuo Volume.
Tu se' lo mio maestro e il mio autore :
Tu se' solo colui, da cui io tolsi
Lo bello stile, che m' ha fatto onore (1).*

Elle est grande, elle est magnifique, la place occupée par le poète païen dans la sublime épopée chrétienne! Virgile, la raison humaine, conduit Dante à travers l'enfer et le purgatoire, jusqu'au seuil du paradis, où Béatrice, la Foi, le guidera plus haut. C'est l'application poétique de la doctrine de saint Thomas : *Cum enim gratia non tollat naturam sed perficiat, oportet quod naturalis ratio serviat fidei sicut et naturalis inclinatio voluntatis obsequitur charitati (1)*.

Mais cette raison naturelle n'est plus livrée uniquement à ses propres forces; elle se baigne déjà dans les clartés de la Foi. Les paroles que Dante, tout le long de leur voyage si mouvementé, met dans la bouche de son compagnon, nous révèlent un Virgile dont la mort a dessillé les yeux. Il connaît maintenant le vrai Dieu et il parle en philosophe chrétien. C'est bien le poète de Mantoue, c'est la même personnalité vivante, celle dont le poète de Florence aime et admire l'œuvre. Toutefois, le Virgile de la *Divine Comédie* garde plusieurs traits de cette physionomie chrétienne et prophétique qu'un moyen âge plus reculé avait voulu voir en lui, et qui lui valut l'honneur de figurer sur les murs des églises en compagnie de David et des autres prophètes.

C'est évidemment la IV^e Eglogue qui est responsable de ce rôle joué par Virgile dans l'histoire de la Rédemption. Aux lecteurs des prophéties d'Israël, il ne fallait pas grand effort pour découvrir un ressemblance entre certains oracles du prophète d'Israël et l'annonce d'un ordre nouveau faite par Virgile :

*Ultima Cum ævi venit jam carminis ætas :
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna :
Jam nova progenies cælo demittitur alto.*

Fantaisie de poète, sans doute, qui prend plaisir à s'imaginer, en contraste avec les misères du temps, un monde idéal où règneraient le bonheur et la paix.

Mais pourquoi n'admettrions-nous pas que, parmi les grandes préparations du monde à la venue de Jésus-Christ, dont Bossuet a tracé le grandiose tableau, la Providence divine se soit donné le luxe d'inspirer au plus beau poète païen l'idée de se faire l'interprète des confuses aspirations de son temps vers un vaste renouveau? Le même Dieu, qui a fait parler l'ânesse de Balaam et a mis des prophéties sur les lèvres rétives de son maître, a pu, par une de ces grâces surnaturelles dont les païens mêmes peuvent être bénéficiaires, éclairer Virgile d'un rayon de la lumière versée avec abondance sur les prophètes d'Israël.

Quoi qu'il en soit, nous ne nous étonnerons pas de lire des vers de Virgile sur les murs des catacombes. Et l'Eglise, qui marque de l'estampille chrétienne tout ce que le paganisme a de bon, laisse les commentateurs chrétiens découvrir dans l'*Enéide* des allégories du christianisme. Saint Jérôme protesta bien contre une exégèse qui faisait de Virgile un chrétien sans le Christ, et il se plaignit que les prêtres eussent l'esprit obsédé de reminiscences païennes; mais lui-même, à la nouvelle du sac de Rome par Alaric, traduisit son émotion par les vers de Virgile sur la prise de Troie (3).

Sans tomber dans le mysticisme allégorique du moyen âge, les maîtres chrétiens peuvent tirer parti de l'ensemble d'un poème épique qui chante la gloire de Rome. Une belle page de M. Bellessort célèbre l'inspiration qu'a eue Virgile de choisir Enée plutôt que Romulus comme fondateur de Rome. Le poète a ainsi projeté dans un plus lointain passé l'image de cette Rome, dont la fondation est l'aboutissement d'une longue série de perturbations où s'entrechoquaient les peuples et les dieux.

(1) *Inf.*, I, 80-87.

Quoi donc! es-tu Virgile? est-ce donc toi qui fus
La source d'où jaillit ce grand flot d'harmonie?
O notre honneur à tous, ô lumière bénie,
Daigne considérer l'inépuisable ardeur
Qui vers par vers grava ton œuvre dans mon cœur!
Toi seul es mon auteur, et toi seul es mon Maître;
Et c'est encore toi que l'on peut reconnaître
Dans ce beau style pur qu'on admire chez moi.

(trad. d'AMÉDÉE DE MARGERIE.)

(2) *Summa theol.*, I, o, 1, art. 8 ad 2.

(3) A. BELLESSORT, *Virgile*, pp. 310-312.

« Je ne sais rien de plus beau, parmi les conceptions poétiques, dit M. Bellessort, que cette genèse de Rome ainsi reculée dans l'ombre sacrée des prophéties. La ville dont Jupiter porte déjà l'image sous sa paupière et que les nations contempleront un jour au-dessus d'elles, couronnée de fleurs comme Cybèle la mère des dieux, cette ville est vraiment la Ville éternelle ».

Vous dites vrai, Monsieur Bellessort, il n'y a rien de plus beau parmi les conceptions poétiques. Mais nous, maîtres chrétiens, expliquant Virgile à de jeunes chrétiens, nous savons quelque chose de plus beau, parmi les réalités de l'histoire, et c'est la genèse de la Rome chrétienne reculée dans l'ombre florissante des prophéties d'Israël et aboutissant, par des événements qui bouleversent le monde, et auxquels Dieu et son divin Fils s'intéressent et se mêlent en personne, à la fondation de la vraie ville éternelle, par l'apôtre Pierre, cet Enée chrétien échappé de Jérusalem, de cette autre Troie qui, elle aussi, devait être détruite pour que Rome chrétienne pût naître.

Tante molis erat Romanam condere gentem!

Il a fallu qu'un Dieu mourût pour que l'ancien ordre de choses disparût et que la face de la terre fût renouvelée. Rome, plus que jamais, resterait le centre du monde, la maîtresse des peuples, et à quelle autre puissance appliquerait-on mieux aujourd'hui les vers célèbres :

*Tu regere imperio populos, Romanæ, memento;
Hæc tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
Percere subjectis, et debellare superbos.*

« Rome (chrétienne), souviens-toi qu'il t'appartient de soumettre les peuples à ton empire. Ton art à toi sera d'édicter les lois de la paix entre les nations; d'épargner les vaincus et de dompter les superbes ».

Ajouter ces grandes perspectives chrétiennes aux vues déjà si belles du poète, ce n'est pas trahir Virgile. C'est, au contraire, une noble façon d'honorer l'altissime Poète; c'est lui faire continuer le rôle sublime dont le grand poète florentin l'a chargé depuis le quatorzième siècle, et je suis bien tenté d'appliquer à l'*Enéide* ce que Dante dit de sa *Divine Comédie* :

« O vous, qui avez l'intelligence saine, admirez la doctrine qui se cache sous le voile de ces vers étranges! »

*O voi, che avete gl'intelletti sani,
Mirate la dottrina che s'asconde
Sotto il velame degli versi strani (1).*

Au XXX^e chant du *Purgatoire*, un épisode suggestif, parmi tant d'autres, montre comment la pensée chrétienne de Dante unissait hardiment au texte de l'Écriture Sainte la citation de l'*Enéide*. Tandis que s'avance le char mystérieux qui représente l'Eglise, au moment où Virgile va disparaître pour céder la place à Béatrice, cent anges, jetant des fleurs, chantent en chœur : *Benedictus qui venit et Manibus o date lilia plenis*. Ainsi, l'inspiration chrétienne fait servir à la louange divine les matériaux profanes du poème païen, comme l'Eglise des premiers siècles adaptait au culte chrétien les basiliques de l'Empire romain.

En conclusion, à l'exemple de Dante, notre pensée sera toujours purement chrétienne, mais grâce au contact des auteurs classiques et spécialement de Virgile, nous tâcherons de la revêtir, cette pensée, de cette belle forme, de ce *bello stile*, qui lui communiquera vigueur et charme.

Il ne s'agit pas seulement — qu'on ne s'y trompe pas! — de christianiser Virgile en découvrant dans ses vers un sens accomodatice chrétien, mais il s'agit de fournir à la formation intellectuelle chrétienne les avantages naturels que présente la fréquentation des génies de l'antiquité. Il s'agit de ne rien perdre des trésors de l'art païen, afin de les mettre tout entiers au service de l'idée chrétienne.

PAUL HALPLANTS.

(1) *Inf.*, IX, 61-63.

Le projet de la personnification civile de l'Université catholique de Louvain en 1841-1842⁽¹⁾

Rome ne devait voir dans la tactique suggérée par Mgr Capaccini qu'un simple subterfuge destiné à éluder les instructions pontificales.

M. Dubus et Brabant n'avaient pas agi spontanément mais à la demande des évêques. Invités par eux à retirer leur proposition et avertis des désirs du Saint-Père au sujet de ce retrait, ils ne pouvaient se refuser à s'incliner devant une nouvelle invitation de l'épiscopat.

Peu après l'arrivée à Rome de la missive de Mgr Stercx en partit le 17 décembre une réponse où, sous l'aménité des formes habituelles à la diplomatie pontificale, se dissimulait un blâme catégorique des tergiversations de l'archevêque de Malines et un ordre formel d'obéissance.

Après avoir loué la soumission affirmée par Mgr Stercx, le cardinal Lambruschini ajoutait :

« J'ai vu avec regret que cet article était suivi d'un autre objet tendant à m'informer de la contrariété exprimée par MM. Brabant et Dubus à retirer leur motion, c'est-à-dire qu'il laissait en substance trop à désirer dans l'acte de leur adhésion à nos justes et respectables désirs. Cependant ne voulant pas sur cet objet précipiter son jugement, le Saint-Père préféra attendre l'ouverture des Chambres belges pour voir si, en fait, ladite motion laissée dans l'inaction resterait inoffensive de manière à rendre un retrait superflu. Mais, malheureusement, les nouvelles arrivées aujourd'hui de Bruxelles font douloureusement foi de la nécessité qu'il y a de la retirer sans hésitation. Il suffit de lire dans les journaux la séance du 3 courant de la seconde Chambre pour en rester convaincu et pour reconnaître combien est grand l'embarras où se trouve le ministère de se défendre de l'opposition qui se prévaut du silence de MM. Brabant et Dubus comme d'un motif de tirer parti de la proposition non retirée comme d'une épée qu'au premier moment on peut retirer du fourreau.

« Maintenant me rapportant aux rapports véritablement authentiques que j'ai reçus de plusieurs côtés, il me paraît que les deux députés ne se préparent pas au retrait de la proposition parce que plusieurs évêques (parmi lesquels je ne dois pas dissimuler que l'on veut comprendre Votre Eminence) se montrent décidés à ne pas le vouloir et qu'ils ont déclaré qu'ils se prêteront à tel acte aussitôt qu'ils en auront reçu le conseil.

« Des personnes qui sur cela ont causé avec M. Brabant m'en assurent au point de ne m'en laisser aucun doute. Dans cet état de choses, le Saint-Père désire ardemment et insiste pour que Votre Eminence veuille sur-le-champ faire usage de tout son crédit pour amener par ses insinuations et par son exemple les évêques qui seraient encore récalcitrants à se prêter au vouloir du Saint-Père. Ce parti est le seul qui puisse convenir dans les circonstances actuelles à la cause de l'Eglise que nous sommes en devoir de soutenir.

« Si cette motion, comme Votre Eminence l'observe, a été dans une autre session bien accueillie, cela n'est arrivé que parce que le succès même était désiré par l'opposition d'alors, tandis qu'aujourd'hui, au contraire, l'issue en serait tout à l'opposé, par la bonne raison que le parti qui alors la provoquait avait tout un autre but.

« Quoiqu'on en puisse dire, le parti catholique va ainsi perdant chaque jour du terrain et les élections (de Bruxelles), dans lesquelles on ne peut nier que les catholiques ont pris toute la part qu'ils y pouvaient prendre, en est une démonstration trop évidente pour notre malheur.

« Bornons-nous donc à faire des vœux pour que d'autres circonstances meilleures se présentent, pour que le projet puisse être aventuré avec une garantie fondée de succès et laissons intriguer ou crier à leur gré les personnes d'une foi douteuse et celles

aussi dont le zèle n'a pas toute la prudence nécessaire. L'union des évêques avec le parti catholique et de celui-ci avec le ministère actuel est un trop grand bien pour ne pas devoir le cimenter sans prêter l'oreille à de fausses insinuations.

« Le Saint-Père dont dérivent toutes les réflexions exposées jusqu'ici désire que Votre Eminence s'unisse aux intentions dont il est animé pour l'Université de Louvain dans laquelle le Pape voit une œuvre sienne. Il espère que Votre Eminence ne voudra pas se faire un défenseur plus ardent de cet établissement que lui-même et qu'au contraire Elle voudra s'unir à Lui pour conjurer une complication de circonstances telles que la présente, dans lesquelles si le parti réellement catholique venait à succomber, on aurait préparé une catastrophe qui, peut-être, causerait la ruine de cette intéressante institution. Le Saint-Père ne peut douter que Votre Eminence verra autre chose qu'une simple invitation dans l'avertissement énergique dont Il est l'auteur bien qu'il se serve de mon entremise (1). »

La secrétairerie d'Etat adressa cette lettre à cachet ouvert à Mgr Fornari, afin qu'il pût la lire et trouver dans ce procédé une nouvelle marque de confiance et une haute approbation de sa conduite en cette affaire (2).

Le retrait de la proposition Dubus-Brabant ne s'opéra cependant pas aussi vite qu'on aurait pu l'espérer. Dans l'audience qu'il obtint de Léopold I^{er} le 1^{er} janvier, l'archevêque de Malines fit état près du Roi de la résistance à sa demande qu'il rencontrait près des deux auteurs du projet de loi. « Une dernière fois a-t-il voulu ébranler la volonté royale, c'est possible », a écrit M. Simon (3).

Léopold I^{er}, contrairement à ce que fit savoir à Rome Mgr Stercx, se refusa de croire au manque d'influence de ce dernier sur MM. Dubus et Brabant. « Au bal de Cour, qui a eu lieu mercredi, écrit le comte Crotti le 8 janvier 1842, le Roi m'a fait l'honneur de m'entretenir fort longtemps des affaires du pays. Il m'a répété qu'il craignait une scission dans le parti catholique soit relativement à la proposition Brabant-Dubus, soit dans la question des indemnités que la ville de Bruxelles doit payer aux propriétaires qui ont été pillés à diverses époques depuis 1830. Il a bien voulu aussi me confier que le cardinal-archevêque de Malines était venu le voir pour lui donner l'assurance que ni lui, ni les évêques ne s'opposaient plus à ce que la proposition relative à l'Université de Louvain fût retirée, mais qu'ils ne pouvaient pas forcer à cet égard la volonté de MM. Brabant et Dubus dont l'amour-propre se trouvait compromis. Le Roi m'a paru prêter peu de foi à cette assertion et a ajouté qu'il ne comprenait pas en vérité une résistance si opiniâtre et si contraire aux vrais intérêts du clergé et de la religion dans les circonstances actuelles. Il m'a ensuite témoigné sa reconnaissance envers le Saint-Père pour la part active et loyale qu'il a bien voulu prendre dans cette affaire. »

Sans doute, le gouvernement attribua-t-il l'attitude de l'archevêque aux manœuvres de l'abbé de Ram, recteur de l'Université, que M. Simon représente cependant comme ayant été un des premiers à se rallier au retrait de la proposition Dubus-Brabant (1). Le 11 janvier 1842, vraisemblablement d'après des instructions reçues de Bruxelles, le comte d'Oultremont, ministre de Belgique près le Saint-Siège, remercia le cardinal Lambruschini de la lettre adressée le 17 décembre au cardinal Stercx, mais en même temps il porte contre le recteur de Louvain de vives accusations. « Toute cause d'irritation aura-t-elle cessé par cette désapprobation, écrit-il. L'acte avait un auteur et l'auteur d'un mauvais acte devient-il meilleur par cela seul que son œuvre est jugée mauvaise? Se trouve-t-il réduit à l'impuissance par cela seul que son projet a été repoussé? Non et le cœur humain est si mal incliné qu'il n'en cherche souvent qu'avec plus d'ardeur une autre occasion d'atteindre le but qu'il s'est proposé ». Tel est, affirme le comte d'Oultremont,

(1) Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles, Saint-Siège, t. III, pièce n° 60, et Archives de l'Etat à Vienne.

Mgr Fornari, à qui cette lettre avait été adressée pour la faire parvenir à Mgr Stercx, s'était empressé d'en remettre une copie au comte de Dietrichstein qui l'avait envoyée à Metternich. Il la communiqua également au comte Crotti et peut-être encore à d'autres diplomates. Il semble que l'intercession aurait pu être plus discrète et épargner au cardinal de Malines cette communication d'un document au fond humiliant pour lui. Mais on connaît le désir de Mgr Fornari de devenir nonce à Vienne. De là sans doute sa complaisance excessive notamment pour le représentant de l'Autriche à Bruxelles.

(2) Rapport du comte Crotti du 2 janvier 1842.

(3) *Op. cit.*, p. 160.

(4) *Idem*, p. 159.

(1) Voir la *Revue catholique* des 5, 12 et 19 septembre.

l'abbé de Ram, qui, dans toute cette affaire a dominé le cardinal Stercx. Il a l'esprit remuant, plein d'ambition, il « tend sans cesse à s'élever à l'égal de toute supériorité afin de se créer une situation importante qui satisfasse son penchant dominant, la vanité ». Il s'oppose avec d'autant plus de facilité qu'il n'apparaît point dans ces circonstances, que les instructions du Saint-Siège ne lui sont pas adressées et qu'il n'a pas à y répondre. Le comte de Oultremont reproche à l'abbé de Ram ses tentatives de provoquer une crise ministérielle. Il affirme que le recteur de Louvain cherche à détacher de la majorité des députés ralliés à M. Nothomb en leur faisant entrevoir la perspective d'un portefeuille dans la constitution d'un nouveau cabinet. Le diplomate belge, persuadé que M. de Ram dépend de Rome comme recteur de l'Université érigée en vertu d'un bref du Saint-Père, demande au Saint-Siège d'interdire à cet ecclésiastique toute action politique et de l'obliger à se renfermer uniquement dans son rôle d'enseignement. Ainsi seront écartés les inconvénients de « l'importance factice que cet abbé s'est donnée (1) ».

Nous ignorons si le Saint-Siège donna une suite quelconque à cette plainte.

L'archevêque de Malines répondait à Mgr Lambruschini le 16 janvier. Mais vraisemblablement mécontent de ses rapports avec l'internonce, il évitait de faire passer la missive par son canal et l'envoyait directement au cardinal secrétaire d'Etat. Mgr Fornari, devait ainsi, pendant quelque temps, rester dans l'ignorance des dispositions de Mgr Stercx et de ses collègues de l'épiscopat.

« Aussitôt que j'eus reçu la lettre que V. E., m'a fait l'honneur de m'adresser le 17 décembre dernier, écrit le primat de Belgique, je me suis empressé de faire de nouveaux efforts pour engager MM. Dubus et Brabant à retirer leur proposition. Comme le premier se trouvait à Tournai et le second à Namur, à l'occasion des vacances que la Chambre a l'habitude de prendre à Noël, j'ai prié les évêques de Tournai et de Namur de leur faire part de l'invitation pressante que V. E. m'a faite de la part de N. T. S. P. le Pape.

« L'évêque de Tournai n'ayant pu parler à M. Dubus que le 11 de ce mois, ce n'est qu'hier que j'ai pu recevoir sa réponse. L'un de ces députés a répondu qu'il ne savait ce qu'il conviendrait de faire en pareille occurrence, mais qu'il aurait un entretien avec son collègue et d'autres personnes pour examiner la question. L'autre a dit qu'il ne pouvait guère se prononcer avant d'en avoir conféré avec son collègue et ses amis de la Chambre.

« J'ai également fait part aux autres évêques des ordres que V. E. m'a transmis et je les ai priés de contribuer à remplir les désirs du Saint-Siège. Je suis persuadé qu'ils ne négligeront rien pour atteindre ce but car tous, j'en suis sûr, désirent aussi vivement que moi de terminer cette affaire, qui nous a causé tant de peine et de soucis et dont nous ne pouvons plus espérer, dans les circonstances actuelles, un bon résultat pour l'Université.

« Dans l'audience que le Roi a daigné m'accorder à l'occasion du Nouvel An, j'ai dit à Sa Majesté que je regrette de n'avoir pu parvenir à remplir entièrement le désir qu'il m'avait fait connaître au mois d'avril et au mois de juillet passés; que si notre demande (qui n'a été adressée à la législation qu'après avoir obtenu son consentement) fût restée seule, elle aurait été retirée depuis longtemps, mais comme il s'agit principalement de retirer une proposition de loi, dont les auteurs seuls sont les maîtres, nous n'avons pu faire tout ce que nous aurions voulu; que l'ajournement de la discussion et la grande réserve que les députés favorables à la proposition ont montrée dans les séances des premiers jours de décembre, avaient jusqu'ici écarté les inconvénients qu'on a craint, et qu'il y a lieu d'espérer qu'ils continueront sur ce pied jusqu'à ce que le retrait soit fait; que l'épiscopat, de son côté, continuera à travailler pour obtenir le retrait, mais que c'est une chose très difficile et qui exige beaucoup de ménagement parce que c'est une question d'honneur et quasi d'existence parlementaire pour MM. Dubus et Brabant surtout, depuis que MM. de Veahaegen et consorts ont attaqué leur proposition à la Chambre même; que ces députés avaient pu mépriser les attaques et les provocations des mauvais journaux, mais qu'il est à craindre que les attaques faites dans la Chambre ne les aient rendus plus opposés au retrait de leur proposition. Enfin j'ai dit à Sa Majesté que j'ai fait et que je continuerai à faire tout ce qui est possible, mais qu'Elle le doit reconnaître qu'avec la meilleure volonté du monde, je ne puis

exercer assez d'influence sur ces deux députés, parce qu'il ne s'agit pas d'une question purement religieuse, mais qu'il est aussi question des droits constitutionnels, des convenances et des positions parlementaires, choses qui ne sont pas de ma compétence et auxquelles je ne m'entends pas assez, qu'en conséquence il serait bon que le gouvernement voulût s'entendre avec MM. Dubus et Brabant. Le Roi a paru satisfait de ces explications et il a même dit qu'il parlerait à MM. Dubus et Brabant, chose qu'il a encore répétée jeudi passé à M. de Ram, qui a aussi donné l'assurance qu'il continuera de son mieux à faire retirer la proposition. J'ai soin de tenir V. E. au courant de cette affaire. Entretiens, je pense que le Saint-Siège peut en attendre la conclusion avec tranquillité. L'attachement à la religion dont MM. Dubus et Brabant ont donné tant de preuves dans leur carrière parlementaire et dans leur vie privée, ne permet pas de douter qu'ils ne s'empressent de remplir les désirs du Saint-Siège, aussitôt qu'il leur sera possible et qu'ils empêcheront que le délai n'entraîne aucun danger, soit pour le gouvernement, soit pour la religion, et que l'union qui règne à la Chambre entre les députés catholiques et entre eux et le gouvernement en soit troublée (1). »

A. DE RIDDER,
Conseiller historique
du Ministère des Affaires étrangères.

(A suivre.)

A Chicago, rien de nouveau

Dans le tunnel pour piétons sous la gare de l'Illinois central à Chicago, le 9 juin dernier, à 1 h. 25 de l'après-midi, un inconnu tuait d'une balle dans le dos Alfred Lingle, reporter criminel de la *Chicago Tribune*.

Son coup fait, le meurtrier enjamba le corps de sa victime, abandonnant un gant de soie et son revolver. Bientôt perdu dans la foule, il n'a plus donné de ses nouvelles depuis lors.

Ce crime fit sensation à Chicago, « ville du crime ». Non point parce que c'était le onzième meurtre en dix jours; mais parce que les bandits chicagoans paraissent ne plus se satisfaire de s'entre-détruire, et veulent s'en prendre directement à d'honnêtes citoyens.

Lingle, il est vrai, était une victime de choix. D'aucuns prétendent que sa disparition s'explique par le fait qu'il en « savait trop ». Détenteur de la rubrique criminelle à la *Chicago Tribune* depuis des années, ce journaliste avait poussé très loin les investigations dans l'*underworld* de Chicago. Le *Gangland* n'avait plus de secrets pour lui; il connaissait à la fois les politiciens, les chefs de police et les principaux *gunnen* de la ville. Au moment de sa disparition tragique, il continuait une enquête sur la recrudescence de crimes dans le monde très spécial de la pègre de Chicago. Il est permis de croire que plus d'un de ces messieurs avait intérêt à son escamotage; de là à armer un bras, à Chicago, il suffit d'un signe. Un signe et la pression d'un doigt sur une gachette. Un de plus, dans le nombre, est-ce que cela compte?

Cette fois, Chicago s'émut, comme si ce crime était le premier commis sur son territoire. La *Chicago Tribune* offrit immédiate-

(1) Dietrichstein à Metternich, 16 février 1842. Annexe.
Le marquis de Rumigny attribuait une portée politique au refus de MM. Dubus et Brabant de retirer leur projet de loi.

« La déclaration du parti catholique (que le projet de loi n'était pas retiré), est un pur enfantillage, écrivait-il à Guizot, le 7 décembre 1841. Tout le monde sait que le Pape a défendu au clergé de soutenir, en ce moment, la proposition d'exiger que l'Université de Louvain soit déclarée personne civile. On reconnaît que ce serait fort inutilement donner croyance aux bruits répandus par le parti adverse sur le rétablissement de la dime et des biens de mainmorte. Mais le secret de sa conduite est le désir de maintenir le ministère dans une sorte de sujétion à son égard. Il prétend tenir sur sa tête cette proposition comme l'arme de Damoclès afin de l'effrayer par la menace de la livrer à la discussion du moment où il quitterait la voie tracée par ses exigences. Il ne voit pas que c'est un obstacle, une cause de désordre et rien de plus. » *Archives du ministère des Affaires étrangères à Paris.*

(1) *Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, Saint-Siège*, t. 111.

ment une prime de 25,000 dollars à qui aiderait à découvrir le meurtrier; d'autres journaux de Chicago suivirent cet exemple; le club de la Presse promit 10,000 dollars. Bref, 65,000 dollars seront la récompense de celui qui amènera l'arrestation de l'inconnu au gant de soie. Et depuis le 9 juin l'inconnu court toujours, bien que six cents suspects eussent été arrêtés au cours de rafles exécutées au cours des trois jours qui suivirent le meurtre.

* * *

Les informations presque journalières de la presse quotidienne, et dans cette *Revue* même, il y a quelques mois, un fort intéressant article sur le « Racketeering », ont initié déjà le lecteur le plus distrait à l'extraordinaire anarchie qui sévit dans la métropole de l'Illinois, seconde ville des Etats-Unis : trois millions d'habitants.

Plus d'une fois, jusqu'ici, on a crié à l'inertie, à la complicité et au scandale. L'occasion est bonne de s'en donner, ce coup-ci, à cœur joie, et sur la police se déversent des hottées d'imprécations. On va jusqu'à prétendre qu'elle est de mêche avec les bandits. L'appréciation du *Herald and Examiner* donne le ton de ces diatribes :

« La misérable carence du département de police éclate devant le monde. Le citoyen moyen est d'avis que ce département est corrompu... La contrebande des boissons alcoolisées, le jeu et la prostitution paient la protection de la police.

« Une enquête loyale sur plusieurs meurtres récents eût attiré l'attention sur d'importants maillons de la chaîne de corruption qui lie au crime la politique et la police. Les comités de citoyens qui se sont constitués pour prendre en main l'assainissement de la ville n'ont été que de faibles expressions d'une colère publique grandissante.

« La commission criminelle de la ville semble borner son activité à la compilation de statistiques. Les « six secrets » paraissent être au plus un bon titre de film de cinéma. Chicago est dégoûté de son administration municipale, qui n'a pas plus de tête pour réfléchir que de pieds pour agir, — et à tel point pourrie que les hommes honnêtes qui s'y trouvent pour gagner leur pain quotidien, tiennent la bouche close et les yeux fermés.

« Il doit se trouver quelques hommes, dans cette ville, simples citoyens ou revêtus de fonctions publiques, qui aient suffisamment de caractère pour dominer la corruption, — hommes d'un courage suffisant et d'une conscience civique assez haute pour mettre le salut de la cité au-dessus du souci de gagner de l'argent.

« S'il n'existe pas de tels hommes, Chicago est sur une mauvaise voie, en vérité. »

* * *

Ces récriminations ne furent pas aussi vaines qu'on peut se l'imaginer. Quelques jours ne s'étaient pas écoulés que « sous l'effet d'une pression de neuf cents millions de tonnes », le commissaire de police était obligé de démissionner, entraînant avec lui le directeur du bureau des détectives.

Et ce ne fut qu'un début.

En même temps, le Parquet recherché les rapports qui pourraient exister entre la politique et l'armée du crime; — on lance en campagne six escouades spéciales de détectives, commandées chacune par des hommes ayant fait leurs preuves (en tuant de cinq à onze criminels); — un menu-fretin considérable (1,200 individus) est ramassé dans différents quartiers de la ville; — un vote unanime de la commission municipale de police exige une enquête dans le corps de la police; — quarante-huit commerçants importants de la ville prennent l'initiative de demander la constitution d'un comité de seize membres en remplacement des « six secrets »

nominalement chargés de l'instruction des crimes de concert avec les autorités.

Et tandis que s'étend toute cette agitation, on découvre le corps d'une nouvelle victime, mains, pieds et tête coupés; les chefs et principaux membres des bandes de malfaiteurs quittent tranquillement la ville et vont prendre l'air ailleurs pendant qu'on les cherche là où ils ne sont plus.

En même temps le *Daily News* apprend à ses lecteurs que les *Racketeers* de Chicago lèvent chaque semaine sur le commerce de la ville un tribut de six millions de dollars, — fonds de guerre où la contrebande des boissons alcoolisées, le jeu, la prostitution et le vice sous toutes ses formes trouvent les espèces nécessaires pour acheter le silence et la cécité des politiciens, de la police et des agents de la Prohibition.

La Prohibition!

Faut-il s'étonner de la rencontrer dans cette aventure? Disons plutôt que cette aventure ne se déroulerait pas sans elle.

En démissionnant, le commissaire de police a déclaré : « Il fallait un bouc émissaire... Mais sachez que j'ai eu contre moi un obstacle insurmontable : je veux dire la Prohibition ».

Journaux « secs » et « humides » s'accordent à reconnaître que les énormes profits réalisés par les syndicats de bière et d'alcool sont la cause profonde de la situation qui déshonore Chicago.

The Truth (de Londres) rendant compte d'une pièce de Edgar Wallace sur les *gangsters* de Chicago signale en ces termes comment la Prohibition est à l'origine du problème qui se pose dans cette ville :

« Jusqu'à l'avènement de la Prohibition, les bandits de Chicago étaient tout au plus un peu pires que leurs congénères des autres grandes villes américaines et européennes.

« Lorsque la Prohibition devint loi du pays en Amérique, Chicago vota *humide* dans la proportion de six à un. Il y eut une grande demande de liqueur. La loi s'opposait à ce que cette demande fut satisfaite.

« Alors les *racketeers* et les trafiquants entrèrent dans la danse et fournirent la liqueur, faisant de Chicago une source d'alcool pour les assoiffés et une source de millions pour eux-mêmes.

« Il est naturel que lorsque de fabuleuses sommes d'argent sont à prendre, il se trouve, pour se les approprier, de nombreux amateurs qui se les disputent entre eux, surtout lorsqu'ils viennent — comme la plupart des *gangsters* de Chicago — des rives ensoleillées de la Méditerranée.

« Mais pourquoi, se demandera un Anglais, pourquoi les honnêtes citoyens ne se secouent-ils pas pour rejeter ces indésirables de leur ville?

« La réponse est simple : il y eut, ces dernières années, tant de scandales parmi les « officiels » de hauts grades aux Etats-Unis, qu'en comparaison le *gangster* paraît un sportsman. Il n'a pas d'autres prétentions que d'être ce qu'il est, c'est-à-dire un bandit, — et il accepte les risques de son état.

« De plus, à moins que vous ne vous avisiez de « lui entrer dedans », le *gangster* ne s'occupera pas de vous, sauf s'il lui arrive d'avoir besoin de menue monnaie, auquel cas il envahira votre magasin et le videra pour en emplir ses poches, tandis qu'il vous caressera les côtes de son revolver, aux seules fins de vous conserver votre douceur à son égard... »

* * *

Le meurtre d'Alfred Lingle fut inspiré, croit-on, par Jack Zuta, *gangster* fameux, connu dans son monde sous le titre de vice-lord. Or, par un de ces retours des choses d'ici-bas, Zuta se trouvait au mois d'août dernier dans un hôtel de Delafield, Wisconsin.

Et comme il introduisait une pièce de nickel dans la fente d'un phonographe automatique pour faire danser quelques jeunes, des bandits envahirent son hôtel, se saisirent de Zuta et le criblèrent de balles. Comme ça, tout simplement.

Contrairement à l'usage, Zuta ne fut point mis dans un cercueil d'argent : rien qu'un modeste instrument de 40 dollars. On lui fit des funérailles convenables, ainsi qu'il convenait à son rang. Et l'on se disposait à n'en plus parler — les chefs de bande vont vite! — lorsqu'on apprit soudain que Zuta, un des meilleurs(?) esprits et en même temps le comptable du syndicat Aiello-Moran, avait laissé des livres tenus avec une minutie extrême, et appuyés d'un grand nombre de notes, reçus et quittances divers, aux noms

pas moins divers : noms de politiciens, de juges, de sénateurs, d'avocats et de policiers.

Cela fit plus d'effet qu'une bombe et... l'enquête continue. Les *Daily News* résumant la situation : « Que Zuta fut en termes amicaux avec d'importants fonctionnaires, est indéniable. Qu'il ait payé largement pour sa protection, est moralement certain. Comme il est indiscutable qu'il versa généreusement à des fonds électoraux et à des organisations politiques... »

Tout cela constitue un record de plus à l'actif des Etats-Unis. Je ne sache pas qu'aucune ville européenne soit d'humeur ou de taille à le lui disputer.

CH. DU B. S. DE WARNAFFE.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le Congrès eucharistique national de Malines (1).

Le Congrès de Malines ne fut pas seulement la manifestation la plus grandiose de la foi du peuple belge en la Présence Réelle, couronnée par une apothéose dont l'histoire gardera le souvenir, il fut la plus éloquente et la plus efficace prédication du dogme et de la piété eucharistique. La manifestation fut passagère, la leçon sera féconde et durable. Il s'est dit là de fortes paroles qui retentiront longtemps dans les âmes. Il s'y est pris de nobles engagements qui seront tenus. De ces études, de ces travaux de sections, de ces exhortations épiscopales et de ces discours laïcs, de ces sincères examens de la situation religieuse et de ces magnanimes résolutions, il sortira dans les familles et dans les œuvres un renouveau de la piété, une renaissance de la vie eucharistique, un « revival » catholique. L'atmosphère des âmes était plus brûlante encore que la température torride de ces inoubliables journées et, Dieu aidant, ce foyer spirituel rayonnera puissamment sur toute l'étendue du pays.

Le thème général sur lequel ont roulé les innombrables rapports des sections fut l'intensification de la vie eucharistique, le culte du Saint-Sacrement considéré comme la dominante, l'Hostie centre de toutes les activités; le Dieu de l'autel adoré, visité, reçu à la Table sainte, donnant l'impulsion vitale; le Sacrifice de la messe, actualisation du Sacrifice rédempteur de la Croix, avec la participation à la divine Victime par la communion, regardé comme le soleil autour duquel gravite toute l'existence; la Messe non plus simplement entendue mais offerte par les assistants qui sont con-célébrants avec le prêtre, l'oblation, l'immolation du Corps du Christ inséparable de l'oblation, de l'immolation spirituelle de chaque fidèle, c'est-à-dire de son corps mystique, en un mot, la messe vécue.

Ce qui a paru, au premier plan, comme une nécessité inéluctable, c'est une vigoureuse réaction contre la paganisation contemporaine à tous les degrés de l'échelle sociale. Mais, du même coup, il est apparu clairement que cette réaction réclamait le déploiement d'une énergie qui dépasse les forces naturelles et qu'il faut absolument puiser à la source même, au Cœur de Celui qui fait les forts en leur enfant sa propre force. On a rattrapé au Congrès la leçon de la primitive Eglise, le secret de l'héroïsme que les martyrs demandaient à l'Hostie et qui les a fait triompher du monde et des Césars par l'effusion de leur sang. Ils étaient des communicants.

On s'est rappelé que, si la floraison liliale de la Vertu avait surgi de la corruption païenne, c'est que l'Eucharistie en nourrissait les racines. On a parfaitement compris à Malines cette dispensation providentielle qui appela d'abord au Siège apostolique Pie X pour refréner le modernisme et entraîner tout le peuple chrétien vers le tabernacle, avant d'y appeler Benoît XV, le Pape des missions, Pie XI, le Pape de l'Action catholique; parce qu'il

fallait d'abord ravitailler les âmes, affamées par les derniers vestiges du blocus du jansénisme, avant de les lancer dans l'arène des Missions et sur le champ de bataille de l'Action catholique.

La journée des femmes fut à ce point de vue singulièrement démonstrative.

Dans toutes les réunions des Associations féminines d'expression française : Fédération des femmes catholiques belges (F. F. C. B.), Cercles des ménagères rurales, Ligues ouvrières féminines chrétiennes de Belgique, Jeunesse agricole (J. A. C. F.), Jeunesse eucharistique (J. E. C. F.), Jeunesse indépendante (J. I. C. F.), Jeunesse ouvrière (J. O. C. F.), Croisade eucharistique, non moins que dans les Associations féminines flamandes : *Verbond der Belgische Katholiek Vrouwen* (V. B. K. V.), *Boerinnengilden* (vrouwen), *Verbond der Christelijke Vrouwengilde*, *Boerinnengilden* (meisjes), *Studeerende Jeugd* (V. K. S. J.), *Burgersjeugd* (V. K. B. J.), *Arbeiders Jeugd* (V. K. A. J.), *Eucharistische Kruis-tochters* (B. E. K.), partout la question mise à l'ordre du jour et largement traitée dans les rapports fut l'initiation eucharistique de enfants au foyer, l'éducation eucharistique, l'étude de l'Eucharistie, la pratique eucharistique chez les jeunes filles et femmes de toutes conditions, de la campagne, de la ville, de la bourgeoisie et du monde, de l'atelier, de l'usine, du bureau, femmes mariées ou non, femmes d'œuvres, bref la vie eucharistique adaptée à tous les âges, à tous les degrés de l'échelle sociale, à la variété des emplois et des œuvres.

Dans tous ces rapports qu'il serait fastidieux d'énumérer trente flamands, vingt-sept français, on affirme, que l'Eucharistie est le pain de vie donné au monde par le Christ, le principe générateur de la piété, de la moralité et de l'apostolat, on proclame que le régime normal de la chrétienne est la communion quotidienne, on rencontre toutes les objections et toutes les difficultés qui s'opposent à la réalisation de ce programme chez l'ouvrière de la campagne, la jeune fille qui fréquente le monde et on s'efforce de les résoudre par la conciliation de tous les devoirs.

Dieu premier servi, le primat de l'Eucharistie, la subordination de tout le reste à l'unique nécessaire : c'est le principe dont on recherche l'application à toutes les situations familiales et sociales avec autant de générosité que de sagesse pratique. Descendant de théories pour en arriver au fait, les rapporteurs sont entrés dans le vif de la question, dans le détail même des occupations journalières pour montrer la place que doit tenir dans la vie l'eucharistie. Le meilleur accueil fut réservé aux suggestions les plus délicates, notamment sur l'art d'orienter l'enfant vers le Dieu de l'autel, sur la prédication par l'exemple personnel, sur les moyens de « faire travailler » l'Eucharistie, suivant le mot expressif de bienheureux Eymard, d'intensifier son rendement, d'en faire comme la trame de sa vie.

S'il fallait, non pas marquer une préférence, mais souligner un point d'importance majeure, il conviendrait de signaler la réunion de la J. O. C. F. et du V. K. A. J. où s'est fait entendre le vibrant orateur qui fait passer son âme de feu dans sa parole apostolique. M. le chanoine Cardyn. Avec sa parfaite sincérité, s'appuyant sur les résultats d'enquêtes approfondies, il a déploré amèrement

(1) Voir la *Revue* du 19 septembre 1930.

détresse religieuse et morale dans laquelle végète et croupit la jeunesse ouvrière féminine. A côté de traits héroïques de fidélité chrétienne, il n'a pas tu la déchéance générale issue de l'abandon des pratiques sacramentelles. Mais, loin de céder au découragement, avec le superbe élan d'une vaillance qui monte à la hauteur de toutes les responsabilités, autre Pierre l'Ermite, il a prêché la croisade eucharistique dans le monde ouvrier, particulièrement parmi l'adolescence du travail. Sa parole ardente trouvait d'ailleurs un terrain parfaitement préparé : la J. O. C. et le V. K. A. revenaient de leurs Journées d'études de Wavre-Notre-Dame, encore tout brûlants de la flamme de l'apostolat, et M. le chanoine Cardyn n'avait qu'à faire un geste pour lancer ces bataillons à la conquête des âmes.

On comprendra sans peine, après tout ce que précède, l'enthousiasme débordant qui anima les assemblées générales, tenues l'après-midi, celle d'expression flamande, dans la cour du Petit Séminaire, sous la présidence de Mgr Kerkofs; celle d'expression française, dans la cour du Collège Saint-Rombaut, sous la présidence de Mgr Rasneur, entouré de S. Exc. Mgr Micara, de Mgr Heylen et de Mgr Legraive.

Dans la première, Mgr Kerkofs a insisté, avec la suavité pénétrante qui le distingue, sur le rayonnement de l'Eucharistie au foyer chrétien; le R. P. Van Gestel, dominicain, sur la nécessité de la pratique eucharistique dans l'accomplissement de la mission sociale de la femme; M. l'abbé Engelen a péremptoirement démontré que l'Eucharistie était le fondement et le principe de l'action sociale bien entendue, et M^{lle} Baers a corroboré ces paroles par un discours qui apportait la confirmation de la leçon par l'exemple.

Dans la seconde Assemblée, Mgr Rasneur, avec toute la véhémence de son cœur d'apôtre, a montré la puissance de la femme pour la sanctification de la famille; dom Capelle, l'éminent Abbé coadjuteur du Mont-César, a précisé, avec son sens théologique supérieur, le rôle de l'Eucharistie dans l'économie morale de la vie humaine et mis en pleine lumière sa place prépondérante; M^{lle} Christine de Hemptinne a démontré, avec l'autorité qui s'attache à son admirable dévouement, que d'être conditionnée par la communion fréquente est la condition primordiale de l'efficacité de l'action catholique.

* * *

Les travaux du samedi 30 août, prolongés même jusque dans la matinée de la journée triomphale de clôture, ont revêtu une importance extraordinaire. Dans ces solennelles assises, le Congrès passant en revue toutes les œuvres où se déploie l'activité catholique, ne s'est pas payé de mots, mais il a regardé en face la réalité, scruté les plaies sociales pour y appliquer le remède souverain de l'Eucharistie.

Les œuvres agricoles ont été étudiées et, pour ainsi dire, inventoriées, dans les sections des deux langues, par des hommes d'une rare compétence. L'ignorance religieuse dans les campagnes a été examinée dans ses causes par M. l'abbé Berger, doyen de Perwez, et par le baron van Zuylen. Le premier rapporteur préconise la création d'écoles gardiennes catholiques, la visite des classes, au moins une fois par semaine, l'adaptation de l'enseignement religieux à la mentalité campagnarde, l'institution de cercles d'études et des cours de catéchisme de persévérance. Un agriculteur recommande les récoltes régionales.

A la réunion de la Jeunesse agricole, le mal dont souffrent nos communes rurales a été nettement diagnostiqué par M. Sauboin à proximité des villes, la caserne, la presse irrégulière ou neutre, l'évolution des mœurs féminines : tout concourt à éloigner le jeune paysan de la Table Sainte.

Mgr Picard a brillamment soutenu la thèse opposée à tous ces désordres : le jeune agriculteur doit vivre sa vie chrétienne en esprit de foi, le jociste doit pratiquer la vie intérieure. Si les périls signalés le menacent, quel réconfort dans sa profession même qui n fait le collaborateur de Dieu, quelle lumière pour son esprit dans les cercles d'études, quelle force dans l'amour profond de l'Eucharistie!

Je note que les orateurs de la section flamande ont paru plus optimistes que leurs confrères wallons. L'obstacle principal à la vie eucharistique, chez les jeunes gens qui ne fréquentent plus

l'école, est le respect humain dont l'association peut facilement avoir raison.

Deux vœux intéressants ont été émis, sur la proposition de Mgr Picard : l'offrande gracieuse du froment, après la récolte, pour la confection des hosties, et l'affiliation officielle de la J. A. C. à l'Apostolat de la prière.

A la réunion de la J. E. C., on a certes constaté que la formation religieuse de beaucoup d'étudiants était trop routinière, trop mécanique, trop formaliste, mais là s'est dessinée une énergique réaction. Sois saint comme l'Hostie! Sois pur comme l'Hostie! s'est écrié Jacques Gilfert. Le paganisme renaissant qui nous enveloppe et menace de nous contaminer sera vaincu par l'Hostie. L'égoïsme sera vaincu par l'Amour.

Dans les sections ouvrières flamandes, celle des jeunes et celle des adultes, d'importantes constatations ont été communiquées. Dans la population ouvrière de Gand, le devoir pascal et le devoir dominical sont remplis par un ouvrier environ sur quatre. Pour le baptême et la communion solennelle, rares exceptions, nulle cette année pour le baptême. Très généralement, mariage à l'église, mais progression du divorce. Les derniers sacrements généralement reçus. En somme, au fond, le peuple gantois est resté religieux, s'honore de la visite du prêtre, mais est souvent victime du respect humain. Où est le salut? Dans l'action eucharistique. Il faut que dans chaque paroisse, les membres inscrits dans les organisations ouvrières soient autant de pratiquants.

La discussion des rapports, sous la présidence du R. P. Rutten, sénateur, aboutit à l'adoption de vieux pratiques, entre autres : célébration chrétienne des fêtes patronales des organismes, campagne pour l'accomplissement du devoir dominical, propagande méthodique pour l'enrôlement des membres dans les ligues du Sacré-Cœur.

A l'assemblée des médecins, M. de Guchteneer a noblement revendiqué pour le médecin une place de premier plan dans l'Action catholique et montré comment sa mission providentielle s'éclaire à la lumière du christianisme. M. le docteur Peeters allant plus avant encore dans cette voie a rappelé la merveilleuse déontologie médicale, tracée par Dieu lui-même, contenue dans le XXXVIII^e chapitre de l'Ecclésiaste et montré comment la carrière médicale est surnaturalisée par l'Eucharistie, source de lumière et de charité. Les règles catholiques de la profession ont été remarquablement formulées par M. Possemiers.

La Jeunesse indépendante, la Jeunesse universitaire, la Jeunesse ouvrière ont rivalisé de vigueur dans les affirmations et de sagesse dans les résolutions.

A la J. O. C. le chanoine Cardyn a osé dire : demain, 150.000 hommes acclameront le Christ-Roi. Qu'est-ce que cela auprès des deux millions et demi de travailleurs? La bataille ne fait que commencer. Votre idéal est de reconquérir au Christ le milieu du travail.

Une seule arme efficace contre le communisme : la communion. A l'autel, le prêtre immole le corps du Christ, l'assistant s'immole avec lui. Que chaque établi, chaque bureau devienne un autel où vous vous immoliez à votre tour et que le chantier soit un temple. La victoire est à ce prix, elle demande la donation complète de vous-mêmes, le martyre, s'il le faut.

Les groupements particuliers des gymnastes, des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, des Ligues du Sacré-Cœur, des Flamands en Wallonie, des patronages, des Raphaëlistes (les cheminots) ont tenu des réunions du plus haut intérêt où fut approfondie leur situation respective en fonction de la dévotion eucharistique, et toujours revient le leit-motiv : faire de la messe sa vie et de sa vie une messe.

Les assemblées générales ont été mieux encore que d'éclatantes manifestations oratoires, où des orateurs, tels que M. le chanoine Cruysbergs, en flamand, exaltant « l'arbre du paradis eucharistique »; M. le professeur Harmignie décrivant avec une étonnante profondeur les harmonies de l'Eucharistie et de l'Action catholique; M. l'avocat Joseph Hanquet, de Liège, confrontant dans un superbe langage, notre atonie religieuse, les envahissements du laïcisme avec les exigences de la vie chrétienne et en déduisant la nécessité d'une vie intensément eucharistique, se sont élevés, au sommet de l'éloquence; ces assemblées, sur lesquelles passait le souffle de Dieu, évoquaient surtout le Cénacle de la Pentecôte, où l'Esprit alluma les cœurs dans un brasier divin.

Nous ne pourrions mieux achever ce compte rendu, mieux résumer les leçons du Congrès que par ces paroles du Cardinal qui en fut l'âme.

« Je suis profondément heureux, dit-il, en substance, des ardentes manifestations de foi catholique qui se sont produites pendant ces splendides journées. Les communions ont été abondantes aussi dans tout le pays. Le but de ce Congrès a été de montrer les bienfaits de la pratique de l'Eucharistie.

« Nous devons travailler surtout, en ces temps-ci, à la fraternisation des cœurs. C'est pourquoi nous avons voulu attirer tous les fidèles vers une union plus intime dans l'Eucharistie, où toutes les dissensions s'oublient. Le Saint-Sacrement de l'Autel est l'instrument essentiel de la Paix, car son Amour embrasse toutes les vies et enflamme la charité fraternelle. Soyons donc des hommes « eucharistiques ». Ayez tous l'ambition d'être des apôtres de l'Eucharistie. Favorisez les œuvres eucharistiques qui foisonnent autour de vous. Faites-vous des zélés infatigables de toutes les manifestations collectives où l'hommage est rendu à Jésus comme Roi. Faites donc de l'Apostolat eucharistique. Mais utilisez avant tout la Sainte Eucharistie pour vous-même. Car elle est à la source de tout apostolat, de toute charité.

« Approchez-vous donc, quotidiennement si possible, de la Sainte Table. C'est là que vous trouverez les forces voulues dans les difficultés que vous rencontrerez et c'est là aussi que vous irez déposer les peines et les joies de votre vie.

« Que tout ce qui suivra dans l'Action catholique se fasse, dès ce jour, sous le signe de Congrès eucharistique. Que celui-ci soit vraiment le couronnement de toutes les manifestations d'Action catholique qui ont eu lieu cette année-ci. Que le Bon Dieu fasse qu'il en soit ainsi! »

J. SCHYRGENS.

EGYPTE

Comment se pose aujourd'hui la question d'Égypte

Conclusion d'un article anonyme publié sous ce titre dans le dernier numéro de la Revue des Deux Mondes :

Il y a dans le rapport Simon sur les conditions de l'Inde britannique une page bien remarquable. Les rapporteurs, qui sont tous membres du parlement, en viennent à se demander « si vraiment Westminster doit être un modèle pour Delhi », et si l'on ne pourrait pas concevoir, à l'usage des nations moins évoluées, une forme de *self-government* qui ne fût point parlementaire. Pour que des observateurs anglais consentent à pareil aveu, il faut que l'expérience leur ait été bien amère.

Les conditions de l'Égypte sont très différentes des conditions de l'Inde. Toutefois on est bien forcé de constater que le régime constitutionnel institué en 1923 a été pour les Égyptiens le point de départ de graves difficultés. La situation critique où ils se trouvent aujourd'hui n'a pour ainsi dire pas d'autre cause. Que peut donner le suffrage universel dans un pays qui compte 90 pour cent d'illettrés? Que valent les institutions politiques, reconnues théoriquement les meilleures, entre les mains d'hommes d'État pleins de talent, mais réduits à la nécessité de faire approuver leurs actes par un peuple dont l'éducation est encore très incomplète? Au point de vue constitutionnel, l'Égypte a brûlé les étapes; au point de vue de l'évolution politique et sociale, la

nation égyptienne, comme toutes les autres nations, devra franchir une à une.

C'est encore un Anglais de grande expérience, sir Rennell Rodd, qui, tout récemment, rappelait l'Égypte « au principe, consacré par les siècles, d'une théocratie interprétée par un prophète et exercée par un autocrate bienveillant ». Il convient, en effet, de reconnaître que jusqu'à présent, les inconvénients d'un régime démocratique prématuré ont été souvent corrigés ou neutralisés en Égypte par l'autorité du souverain. Zagloul pacha lui-même reconnaissait volontiers à la monarchie le mérite de dresser une barrière commode et opportune entre la Grande-Bretagne et la nation égyptienne, et d'épargner à celle-ci la rudesse de certains contacts immédiats.

La dynastie fondée par Méhémet Ali n'a point cessé de remplir cette double fonction d'équilibre et de conciliation. Son représentant actuel sur le trône d'Égypte, le roi Fouad I^{er}, s'y est employé jusqu'ici avec un zèle et une habileté auxquels le succès a souvent répondu. Nul n'a, plus que lui, multiplié les efforts en vue d'amener le peuple égyptien au degré d'instruction et d'éducation, qui seul peut rendre efficace et bienfaisant l'usage de la liberté. Faut-il rappeler ici quelques-unes des initiatives dues à ce souverain? L'Université égyptienne, la Société de géographie, l'Association d'assistance publique, le Croissant rouge d'Égypte, l'Œuvre des industries féminines, etc.

Fidèle à la devise de son ancêtre, c'est vers la Méditerranée, c'est vers l'Europe que le roi Fouad s'efforce d'orienter la nation égyptienne. Ne serait-ce pas au contraire vers la mer Rouge et vers l'Asie que voudraient l'entraîner quelques démagogues, pour qui le nationalisme n'est qu'un prétexte à révolutions ruineuses et à agitations xénophobes? Le grand parti égyptien de l'indépendance a tout intérêt à séparer sa cause de celle de ces factieux, et nous ne ferons pas au Waïd l'injure de penser qu'il pourrait acheter sa victoire au prix de certaines alliances.

L'œuvre accomplie jusqu'à présent en Égypte par l'effort commun de la dynastie et de la nation est le meilleur gage, la plus sûre garantie d'un succès qui ne sera pas dû à la violence ou à la surprise, mais au bon droit des uns, à la justice des autres, et qui réservera équitablement les intérêts légitimes de tous. Ce succès de bon aloi, le seul durable, le seul conforme à la dignité et aux destinées de l'Égypte, l'Europe entière le souhaite, l'Europe entière y applaudira.

L'ERMITAGE

Home pour fillettes

Cures d'air marin.

Site superbe; mer et campagne. - Confort moderne.

Vie familiale. - Leçons facultatives.

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Oostduinkerke-Plage

Téléph. Coxyde 55

VOYAGES HANCIAU

Voyages Particuliers

- Voyages de Noce

- Excursions collectives

PROGRAMMES GRATUITS ENVOYÉS SUR DEMANDE

OBERAMMERGAU : Jeux de la Passion 1930

Renseignements gratuits

TOUS SERVICES DE VOYAGES

FONDÉE EN 1911. — TÉLÉPHONE 177,84

22, Rue de la Bourse - BRUXELLES